

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

FOCUS DÉFENSE

**DRM nouvelles orientations
stratégiques**

DOSSIER
Femmes
dans la Défense



OPERATIONS

- 4** Chammal : le GAN engagé dans la coalition
- 6** Irak, soutien aérien et formation au sol
- 8** Barkhane : missions au profit de la population
- 12** Ebola : accueillir les soignants
- 14** Sangaris : réactifs à Bangui
- 18** Côte d'Ivoire : place à une force de présence

ENJEUX

- 24** Droit des conflits armés et droits de l'homme

FOCUS REFORME

- 26** Les fonds de prévoyance

- 27** Simplification

FOCUS TECHNOLOGIE

- 28** Le système Sysiphe

FOCUS DEFENSE

- 30** Fic : le pacte défense cyber renforcé
- 32** DRM : nouvelles orientations
- 34** Les correspondants défense tissent le lien armée-nation
- 36** Le Journal de la Défense fait peau neuve

DOSSIER

- 40** Les femmes dans la Défense

DETOURS

- 56** Culture. Le camouflage
- 60** Portrait. Père Danel
- 62** Histoire. Orphelins d'Indochine
- 66** Kiosque

LES FRANÇAIS ET LEURS ARMÉES

ÉDITORIAL



RÉMI CONNAN@DICOD

Les armées françaises sont activement engagées sur les théâtres d'opérations extérieures et l'opinion française en prend conscience lorsque des morts ou des blessés sont rapatriés. Le rôle de la communication de la Défense est précisément de renforcer cette sensibilisation pour créer de la solidarité avec ces hommes et ces femmes combattant loin de chez eux. C'est ce que nous faisons régulièrement dans *Armées d'aujourd'hui* avec, pour ce numéro, des analyses, des points de situation ou des reportages sur Chammal, Barkhane, Sangaris et la lutte contre Ebola.

Avec l'opération Sentinelle, déclenchée le 7 janvier, les Français ont brusquement redécouvert la présence des militaires français dans leur environnement quotidien. Lieux de culte, écoles, lieux publics... Avec près de dix mille militaires, déployés jour et nuit pour la protection de tous les Français, jamais les armées françaises n'avaient été aussi visibles dans le paysage de nos concitoyens, et de façon légitime aux yeux de tous. Comme l'a souligné le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, opérations extérieures et intérieure sont les deux facettes d'un même combat contre un même adversaire : le terrorisme aveugle, l'obscurantisme, la négation des libertés. Depuis l'Afrique sahélo-saharienne jusqu'aux communes de France en passant par le territoire irakien, ce sont les mêmes qui s'en prennent à la République, à ses valeurs, à la démocratie ; comme ce sont les mêmes soldats qui défendent nos valeurs et notre liberté sur le sol national et dans les zones d'opérations. Le renforcement du lien entre la nation et ses armées est non seulement une nécessité, c'est aussi une reconnaissance du rôle des militaires dans la sécurité nationale du pays.

Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Directeur de la publication : Pierre Bayle. **Chef du département rédactions :** lieutenant-colonel (terre) Olivier Destefanis. **Rédactrice en chef :** Xave Gaspard Di Borgo. **Rédactrice en chef adjointe :** capitaine (terre) Flora Cantin (01 44 42 33 18). **Secrétaire générale de rédaction :** Sybille Prenel. **Secrétaires de rédaction :** Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Graphiste :** Brigitte Dubois (Key Graphic). **Chef des reportages :** adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction :** Carine Bobbera (48 07), Paul Hossenbruch (55 05), Éléonore Krempff (44 35), lieutenant de vaisseau (marine) Sandra Lewinski (40 04), Samantha Lille (47 27), aspirant (marine) Camille Martin (46 29), capitaine (air) Laetitia Perier (45 83), Loïc Picard (44 53). **Prestations extérieures :** Olivier Landour (SGA), capitaine (SSA) Sandra Marcon, capitaine (terre) Eloïse Rossi, lieutenant (terre) Maxime Simonnot-Virbel, Marie-Catherine Villatoux (SHD). **Service photo :** maréchal des logis-chef Rym Senoussi (48 40) **Service icono :** Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication :** Thierry Lepsch : 01 53 42 87 79. **Photogravure :** Key Graphic. **Impression :** Groupe Maury Imprimeur. **Routage :** EDIACA. **Dépôt légal :** février 2003. Dicod – Case 33 – 1, place Joffre – 75700 Paris SP 07. **N° ISSN :** 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD) :** 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit :** sergent-chef (air) Ebtissam Bellamou : 01 44 42 40 07. ebtissam.bellamou@intradef.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD) :** Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture :** EMA/armée de Terre.

Le GAN engagé dans la coalition





Parti le 13 janvier de Toulon pour une mission, baptisée *Arromanches*, de plusieurs mois dans l'océan Indien, le groupe aéronaval (GAN) est engagé depuis le 23 février dans l'opération *Chammal* à partir du golfe arabo-persique.

Constitué autour du porte-avions *Charles-de-Gaulle* et fort de quelque 2 600 marins, le GAN comprend un état-major embarqué, un groupe aérien embarqué composé de douze Rafale marine, neuf Super Étendard modernisés, un avion de guet aérien Hawkeye et quatre hélicoptères, la frégate de défense aérienne *Chevalier Paul* et son hélicoptère

Caïman Marine, le pétrolier ravitailleur *Meuse*, un sous-marin nucléaire d'attaque employé en élément précurseur. De plus, la frégate anti-sous-marin britannique *HMS Kent* a rejoint le groupe en mer Rouge début février. Dans le cadre de cette intervention opérationnelle, le GAN est intégré à la Task Force 50 aux côtés du groupe aéronaval américain, démontrant ainsi le haut niveau d'interopérabilité existant entre les deux marines. Il renforce ainsi les composantes françaises déjà engagées aux côtés de la coalition dans l'appui des forces irakiennes dans leur lutte contre le groupe terroriste Daech.

Xave Gaspard Di Borgo



Irak

Soutien aérien et formation au sol



Actuellement, les opérations de soutien aérien aux forces armées irakiennes se poursuivent. Début février, plusieurs missions ont abouti à des frappes contre des objectifs de Daech, permettant la destruction d'un ensemble de lignes de défense fortifiées et la neutralisation de terroristes. Les aviateurs ont également conduit quotidiennement des vols de reconnaissance armée, de renseignement dans la profondeur, ou de ravitaillement, en étroite coordination avec nos alliés présents dans la région. Depuis le lancement de Chammal, près de 370 missions aériennes ont été réalisées par les avions français.

Fin février, une partie du détachement des commandos parachutistes de l'air (CPA) 20, déployé dès le début de la mission, a été relevé. Seize hommes du CPA 30 ont pris le relais.

Dans le golfe arabo-persique, la frégate *Jean Bart*, qui vient de passer trois mois au sein du *Carrier Strike Group One* (CSG1) à assurer la protection du porte-avions *USS Carl Vinson* et le contrôle des aéronefs de la coalition, a reçu les honneurs de la marine américaine pour la qualité du travail effectué et les bonnes relations entretenues. L'amiral Grady, commandant le CSG1, a souligné que la

marine française était l'une des rares marines capable de travailler au même niveau que l'US Navy en opération de haute intensité.

En janvier, à la demande du gouvernement irakien, les armées françaises se sont engagées à mener des actions ponctuelles de formation au profit des militaires irakiens, en complément de l'appui aérien déjà fourni. C'est pourquoi deux détachements d'instruction opérationnelle, armés par des spécialistes du génie, sont en cours de projection à Bagdad et Erbil, à 355 kilomètres au nord de la capitale. Leur mission : former les combattants peshmergas et le *Iraqi Counter Terrorism Service* dans les domaines du « contre-IED » (engins explosifs improvisés) et du génie de combat. En complément, la coalition prépare une mission de conseil et d'assistance des forces de sécurité irakiennes (*Advise and Assist*). Les forces françaises y participeront à hauteur d'une vingtaine de mentors. Cette prochaine mission de conseil d'état-major a pour objectif d'aider les forces irakiennes à planifier et à conduire leurs propres opérations depuis les postes de commandement de niveau division ou brigade. Tous ces DIO seront assurés par des militaires en provenance de différentes brigades interarmes. ■

Flora Cantin

Missions au profit



de la population



Début février, près de 120 militaires de Barkhane ont conduit une opération de reconnaissance dans la région de Tessalit, située dans le nord-est du Mali. Ils ont reconnu les points hauts et les éventuelles zones de départ de tirs indirects des groupes armés terroristes. Après la découverte de deux têtes de roquettes de 122 mm, ils ont procédé à leur destruction. Un détachement de liaison et d'appui opérationnel, ou DLAO, a poursuivi la mission par un contrôle de zone à l'entrée de la ville de Tessalit, effectué aux côtés du bataillon tchadien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Depuis le début de l'opération Barkhane, les forces françaises mènent différentes missions au profit de la population. Fin janvier, une équipe de l'action civilo-militaire de la force Barkhane a travaillé dans plusieurs villes du nord-est du Niger pour restaurer des pompes et permettre aux populations de reprendre une activité agricole. Quatre d'entre elles ont été réparées dans les villes de Dirkou et de Chemidour, principaux foyers de peuplement entre Bilma et la frontière libyenne. Les militaires de Barkhane ont par ailleurs servi d'intermédiaire pour acheminer du matériel scolaire et médical. Des militaires nigériens ont assisté la force française durant toute la durée des opérations. Des contacts ont été pris avec les chefs coutumiers – désignés selon la coutume et veillant à ce que cette dernière soit respectée –, et les chefs religieux de la région. Le but étant de maintenir à long terme le dialogue avec la population. Du côté du ciel, 3 Mirage 2000D de la base aérienne 133 de Nancy ont rejoint la plate-forme aéronautique du détachement air de Niamey. Ces trois avions de chasse remplacent les trois précédents aéronefs arrivés sur le théâtre en septembre dernier. Ils effectuent notamment des missions d'appui aérien au profit des troupes engagées sur le terrain et de bombardement d'objectifs préétablis ou d'opportunité. Actuellement, Barkhane regroupe 3000 militaires dont la mission, en partenariat avec les pays du G5 Sahel (Tchad, Niger, Burkina Faso, Mali, Mauritanie), consiste à lutter contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne. ■

Flora Cantin

Accueillir les soignants



Opérationnel depuis le 23 janvier, le Centre de traitement des soignants (CTS) de Conakry prend en charge les professionnels de santé qui luttent contre Ebola. Grâce à ce dispositif qui mobilise 120 militaires français, dont 70 membres du Service de santé des armées ainsi que des spécialistes de la prévention des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques du 2^e régiment de dragons, deux soignants sont sortis guéris.

Le Centre de traitement des soignants (CTS) est une contribution des armées françaises à l'action gouvernementale de lutte contre Ebola en Guinée. Annoncé par le président de la République, il répond à un réel besoin : depuis le début de l'épidémie, 170 soignants ont été contaminés et 100 en sont morts sans autre choix que d'être pris en charge dans les mêmes centres de traitement que leurs patients. Certains préfèrent se cacher et privilégient l'automédication. Le CTS a été spécialement conçu pour les accueillir. Un mois de travaux a été nécessaire pour façonner cette structure de soins unique, sécurisée et autonome, en concertation avec la cellule nationale de réponse Ebola.

Les travaux ont démarré le 8 décembre dans l'enceinte de l'état-major de l'armée de l'Air guinéenne. Le détachement interarmées de militaires français – issus du 2^e régiment de dragons (2^e RD), du 31^e régiment du génie, du 53^e régiment de transmissions, du régiment médical, des services des essences, de santé et du commissariat des armées et d'infrastructure de la défense – s'est activé quotidiennement pour superviser le gros œuvre, effectué par une dizaine d'entreprises locales, pour mettre aux normes les réseaux d'eau et d'électricité, monter les tentes, déployer le matériel de santé et installer la zone vie avant l'arrivée du détachement le 14 janvier.

Au final : un établissement de soins de 1 500 m² de surface, climatisé, doté d'un réseau Wi-Fi entièrement sécurisé et autonome, offrant une capacité de 10 lits d'hospitalisation, dont un de soins intensifs, et comprenant une zone d'accueil et de transit, un laboratoire, une pharmacie et une unité médicale pour le personnel.

Cette mission a nécessité d'adapter les règles de biosécurité de métropole et un dialogue permanent s'est instauré entre le Service de santé des armées (SSA) et la vingtaine de spécialistes du 2^e RD afin « d'adapter, sur place, les procédures et protocoles pour la protection individuelle du personnel, la désinfection, la décontamination et la dépol-

lution », explique le lieutenant-colonel Olivier Lion, chef de corps du 2^e RD, commandant le détachement. L'ensemble a été validé par l'hôpital d'instruction des armées Bégin, seul établissement de santé français de référence à avoir pris en charge des patients contaminés. Douches des malades, dispositif de désinfection des boîtes à déchets d'activité de soins à risques infectieux, obturation et étanchéité des tentes, utilisation des produits de désinfection, tout a été soigneusement étudié. Pour éviter tout rejet à l'extérieur, déchets et équipements de protection individuelle sont brûlés dans un incinérateur.

Expertise du 2^e régiment de dragons

Les ateliers se sont enchaînés en petits groupes pour « définir et planifier les circuits et actions des soignants afin d'éviter tout risque », précise le médecin chef des services Hervé Granier, chef du centre. Chacun s'est investi dans son propre domaine pour mettre en œuvre cette structure unique. L'expertise NRBC du 2^e RD a permis de lever les dernières appréhensions. « Nous entrons en zone rouge confiants, bien équipés et encadrés. La présence d'un désinfecteur nous rassure à la sortie », témoigne un infirmier.

Le principe du CTS : offrir à tout soignant malade un traitement adapté à son affection. Chaque patient est accompagné par un trinôme médecin, infirmier, aide-soignant en équipement de protection individuelle (EPI). Il est installé dans une chambre individuelle en zone rouge d'accueil transit pour que soient réalisés le prélèvement sanguin et le bilan médical. Ces actions sont suivies par webcam depuis le poste de commandement médical. « Chaque soignant ne reste qu'une heure en EPI, car il perd beaucoup d'eau et un malaise ou un incident d'exposition est toujours possible », explique le médecin devant son écran de contrôle. Les tubes sont enfermés dans un caisson étanche et remis au laboratoire pour analyse. Le patient est transféré en zone d'hospitalisation si son cas se révèle positif, soit à l'unité médicale en cas de test négatif.



Vue générale du Centre de traitement des soignants inauguré le 19 janvier et implanté sur la base aérienne d'Alpha Yaya, à Conakry.



Arrivée d'une patiente le 5 février à Conakry. L'équipe du Centre de traitement des soignants (CTS) débarque le conteneur dans lequel la personne a été installée pour la transporter en ambulance jusqu'au CTS.

Pour le traitement des cas confirmés, l'équipe soignante applique le *damage control*, principe clé du SSA. « *On traite ce qui tue en premier pour rétablir la fonction des organes* », précise le chef du CTS. En sortie de zone rouge, chaque soignant est assisté par le déshabilleur du 2^e RD. Il respecte soigneusement chaque étape car la moindre erreur dans le processus peut être source de contamination.

Chambres individuelles à usage unique

Le CTS privilégie le confort du patient grâce à sa prise en charge en chambre individuelle vinyle à usage unique « *afin qu'il puisse vivre sa maladie dans la dignité* », commente le médecin en chef Henry Dampierre, directeur médical. Cette chambre mobile a été créée sur place et fait l'unanimité chez les acteurs de la lutte contre Ebola. La prise en charge est ainsi individualisée et permet de lever les réticences de certains patients. De plus, les chambres sont personnalisées en fonction de la culture et de la religion de chacun afin que le patient « *conserve ses repères et qu'il ait envie de se battre contre la maladie* », souligne le directeur médical. La présence de la famille auprès du malade joue un rôle important dans le processus de guérison. Aussi, une zone d'accueil communautaire a été créée pour permettre le contact avec les proches.

Depuis son ouverture, le CTS a accueilli neuf personnes, dont trois contaminées. « *Elles ont risqué leur vie pour lutter contre Ebola, explique une infirmière, à nous d'être là pour eux aujourd'hui.* » Cette phrase est devenue la devise du Centre de traitement des soignants. ■

Deux soignants guéris

Le 17 février, les deux premiers soignants guinéens contaminés par Ebola et pris en charge par le Centre de traitement des soignants (CTS) de Conakry mis en œuvre par les armées françaises en Guinée, sont sortis guéris. Ils avaient été hospitalisés dans des chambres individuelles en zone rouge, au sein du CTS, le 2 février dernier. Chaque jour, l'équipe du laboratoire « P3 » déployé dans le CTS a réalisé les analyses nécessaires au suivi de l'évolution de la maladie et de l'état des patients.



Des soldats du GTIA Picardie dans les rues du quartier des « 200 villas » de la capitale centrafricaine.



Réactifs à Bangui

En un an, Sangaris a permis de rétablir un niveau de sécurité minimal en Centrafrique et a facilité le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca). Depuis décembre dernier, les militaires français interviennent essentiellement comme une force de réaction rapide au profit des soldats de l'ONU.

LIEUTENANT MAXIME SIMONNOT-VIRBEL -
SIRPA TERRE / PHOTOS : EMA/DICOD

OPERATIONS SANGARIS



Ci-dessus : l'adjudant Bruno informe les hommes de sa section du changement de mission de la journée. Un groupe d'ex-Séléka armés a été repéré. Le briefing est court pour accélérer le départ sur zone.

En haut à droite : arrivés sur la zone à contrôler, les soldats recueillent des informations auprès des habitants afin d'évaluer la situation.

Ci-contre : les militaires français mettent en place un premier dispositif pendant que la recherche de renseignements se poursuit auprès de la population.

Ci-dessous : un fantassin du 1^{er} régiment d'infanterie se poste pour faire face à la menace latente.

En bas à droite : après avoir sécurisé le périmètre, le chef de section rend compte de la situation et attend les ordres.





A lors qu'il commence le briefing avant le départ de sa section pour une patrouille dans les rues de Bangui, l'adjudant Bruno est interrompu par l'officier adjoint.

« *Changement de plan, le centre des opérations a été contacté par la Minusca : vous allez devoir partir en QRF (Quick Reaction Force) d'ici moins de 15 minutes !* », ordonne le capitaine. Pour intervenir au plus vite, le point a été écourté. La situation est assez floue pour ces fantassins du 1^{er} régiment d'infanterie qui arme le groupement tactique interarmes (GTIA) Picardie. « *Ce que l'on sait, leur explique l'adjudant Bruno, c'est que de l'un des deux camps où sont cantonnés les ex-Séléka, des hommes sont sortis armés et peuvent semer la panique dans le centre-ville. On va aller sur place évaluer la situation de plus près.* » En moins de dix minutes, la section quitte le camp militaire français de M'Poko, en direction du quartier dit des 200 villas, dans le 1^{er} arrondissement.

Douze mois après le début de l'intervention française en République centrafricaine, un niveau de sécurité minimal a été rétabli, permettant à la force de recentrer son dispositif sur les zones les plus sensibles : la capitale et le couloir central du pays. Les soldats de Sangaris interviennent également en soutien de la Minusca, qui poursuit l'effort de stabilisation dans tout le pays. Les militaires français effectuent le plus souvent des missions de contrôle de zone – autrement dit des patrouilles en véhicules ou à pied – ponctuées d'interventions de type QRF au profit de la force de l'ONU et de ses 8500 soldats. Il s'agit pour le GTIA Picardie de sonder les points de tension résiduels au cœur des quartiers de Bangui.

Démonstration de force avec deux hélicoptères Tigre

Arrivée sur la zone, la section de l'adjudant Bruno se positionne à environ 400 mètres du camp des ex-Séléka pour compléter le dispositif des soldats de l'ONU et apporter un soutien ponctuel. Spontanément, des témoins se dirigent vers les militaires et les renseignent. « *Ils sont passés sur ce chemin et sont partis par là* », indique un riverain. Son témoignage est couvert par le bruit soudain du survol de la zone par deux hélicoptères Tigre. Une démonstration de force utile, alors qu'au fil des minutes la situation semble s'éclaircir grâce aux comptes rendus radio. « *L'autre section de Picardie, déployée plus à l'ouest, a eu un contact visuel avec un*

groupe armé. Il s'agirait d'une trentaine d'individus, assez lourdement armés, explique le chef de section. *Mes hommes vont tenir cette position jusqu'à la nuit tombée et identifier leurs intentions.* »

Faisant face à une école déserte, la section de l'adjudant Bruno se déploie et couvre chaque zone. Les nombreux recoins sombres représentent autant de caches idéales pour des tireurs embusqués. À l'angle d'un bâtiment, derrière un arbre ou une échoppe, les soldats créent une bulle de sécurité. Immobiles, ils scrutent les lieux. Un silence pesant plane alors, accentué par l'absence soudaine des passants qui, jusqu'alors, n'hésitaient pas à traverser le dispositif français. « *Lorsque les riverains quittent la zone, c'est le signal qu'il faut commencer à se méfier de ce qu'il peut arriver. Les habitants sont souvent bien renseignés et avertis du danger potentiel* », explique le caporal-chef Alexandre, sans détourner le regard de son secteur d'observation.

Face à une trentaine d'ex-Séléka lourdement armés

Quelques minutes plus tard, deux ex-Séléka sont repérés alors qu'ils tentent de s'infiltrer plein nord. Un groupe de la section réagit immédiatement pour désarmer les deux individus, en possession d'un couteau et d'une arme à feu artisanale. Alors que les militaires français les relâchent, la trentaine d'hommes dont faisait état le compte rendu radio se présente devant eux. La lourdeur de l'armement individuel et collectif se confirme. Grâce à quelques sommations verbales, la pression retombe et le groupe armé se replie. Il n'est alors que 17h40 et la nuit tombe.

Le groupe rejoint le reste de la section. Une heure passe, puis deux, puis trois, à tenir la zone et à l'observer grâce aux optiques de vision nocturne. Le poste radio PR4G du VAB annonce la fin de la mission. Avant de repartir sur le camp M'Poko, où il sera en alerte pour la nuit, l'adjudant Bruno est informé du dénouement. Une réunion de chefs, ici communément appelée « KLE » pour *Key Leader Engagement*, a réuni ex-Séléka, Minusca et force Sangaris – représentée par le colonel Philippe Testart, chef du GTIA Picardie. Elle a permis de désamorcer la situation par un dialogue entre autorités représentatives, pour éviter une nouvelle escalade de la violence à Bangui. La population espère désormais la réinstallation progressive des instances administratives et étatiques, brutalement délogées il y a bientôt deux ans. ■

PLACE À UNE FORCE DE PRÉSENCE

L'armée française a mis fin à la mission Licorne en janvier, après douze ans d'opérations. Désormais, les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) prennent le relais, assurant une présence militaire qui constitue le premier échelon de réaction en Afrique. Abidjan devient ainsi une plate-forme stratégique et opérationnelle majeure.



Des soldats des FFCI forment des cadres des forces républicaines de Côte d'Ivoire dans le cadre du détachement d'instruction opérationnelle.

Le 21 janvier, les soldats de Licorne ont officialisé la fin de cette opération et la création des Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI). De force opérationnelle à force de présence, la transition s'effectue progressivement. « *Ce changement de statut constitue une suite logique*, commente le colonel Nicolas Chabut commandant les FFCI. *Il prouve que nous sommes capables d'arrêter une opération lorsque l'effet final recherché est atteint. Durant douze ans, Licorne a assuré sa mission avec succès. Avec plus de 85000 militaires français projetés, la Côte d'Ivoire est le théâtre qui a vu passer le plus grand nombre de soldats. Il a été le témoin de la professionnalisation de notre armée.* »

Si la force Licorne avait pour but d'entretenir la coopération militaire bilatérale, de maintenir une présence et d'assurer la protection des ressortissants, les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) voient leurs objectifs évoluer. Unique point d'appui de la façade ouest-africaine, cette entité forme un réservoir de force rapidement projetable en cas de crise dans la sous-région. « *Ces forces sont compactes; elles*

sont flexibles et réactives; elles sont adaptables et aptes à conduire un spectre de missions variées. Elles contribuent à la défense de nos intérêts nationaux, à la protection de nos 16000 ressortissants, à la coopération avec nos amis ivoiriens pour les aider à réformer l'armée ivoirienne. Elles constituent une réserve d'intervention. Elles font partie de notre premier échelon de réaction en Afrique. [...] Le caractère pleinement opérationnel de votre mission reste entier », annonce l'ordre du jour n° 4528 du chef d'État-Major des armées, qui a officialisé la création des FFCI, le 21 janvier dernier. À ce titre, les Forces françaises en Côte d'Ivoire monteront progressivement en puissance pour atteindre leur pleine capacité opérationnelle courant 2015.

« *Désormais, notre mission principale est d'être disponibles pour les soldats déployés en Afrique. Aujourd'hui, la force locale devient régionale* », explique le lieutenant-colonel Nicolas de Fontanges, chef opérations des FFCI. Sa position géographique, la qualité de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires et la capacité de ses emprises font d'Abidjan une plate-forme stratégique opérationnelle

Sur le camp de Port-Bouët, un mécanicien de la cellule régénération répare un blindé léger déployé dans la bande sahélo-saharienne pour Barkhane.



et logistique majeure. Dotée du seul port en eau profonde de l'Afrique de l'Ouest et d'un aéroport moderne, la ville fait figure de tête de pont idéale pour soutenir le dispositif militaire déployé au Sahel. Le camp de Port-Bouët présente quant à lui une capacité d'accueil de 2 500 militaires. « Nous réalisons un soutien opérationnel pour les opérations Barkhane, Sangaris, la mission de lutte contre le virus Ebola en Guinée-Conakry, ou encore Calao au profit de l'Organisation des Nations unies en Côte d'Ivoire, précise le lieutenant-colonel Benoît Léger, chef logistique des FFCI. Je suis donc en relation avec tous les adjoints soutien interarmées de la région. Notre raison d'être, en termes logistiques, est tournée vers l'extérieur des frontières. Nous réalisons du soutien direct aux opex. »

Soutien de l'homme et santé, suivi des effectifs, logistique aérienne, infrastructure munitions et essence : l'activité de la logistique opérationnelle et des soutiens interarmées monte en puissance. « Nous devons être réactifs face aux besoins des opérations de la région, insiste le lieutenant-colonel Léger. Nous assurons un soutien permanent et polyvalent. Malgré le changement de statut de la force, cette mission donne une forte légitimité à notre action et reste un facteur de motivation important pour les logisticiens. »

À l'automne 2014, un processus de régénération des matériels et véhicules tactiques a été mis en place. Futur pôle de maintenance régionale, ce service vise à réduire les délais et les coûts. Il s'agit de rapatrier en Côte d'Ivoire le matériel à réparer, puis de le traiter selon les priorités fixées par les théâtres et de les renvoyer. À ce jour, six véhicules légers de reconnaissance et d'appui qui ont renforcé Sangaris, ainsi que cinq véhicules blindés légers et trois véhicules de l'avant blindés de Barkhane sont en régénération.

Réorganisation de l'armée nationale ivoirienne

Les Forces françaises en Côte d'Ivoire conservent une partie des missions de la force Licorne, mais également ses emprises militaires, c'est-à-dire les 80 hectares du camp de Port-Bouët, l'emprise stratégique de La Bourgerie située sur l'aéroport international de la capitale économique ivoirienne, le détachement d'intervention lagunaire qui permet de rayonner autour d'Abidjan, ainsi que le camp d'entraînement de Lomo Nord, implanté dans la région de Yamoussoukro. Conformément aux accords de défense signés en janvier 2012 par les présidents Nicolas Sarkozy et Alassane Ouattara, les FFCI continuent d'accompagner la restructuration de l'armée nationale ivoirienne. Cet accord bilatéral prévoit un soutien français à l'effort de reconstruction de la Côte d'Ivoire. « Notre coopération avec les forces républicaines de Côte d'Ivoire reste intacte, souligne le colonel Chabut. Dans la continuité de Licorne, nous maintenons notre aide à la réorganisation et à l'instruction des militaires ivoiriens, car ils ont besoin de retrouver la confiance de leurs subordonnés et de la population. » ■



Le 21 janvier, lors d'une cérémonie marquant la fin de l'opération Licorne, le colonel Chabut, commandant des FFCI, a remis à ses commandants d'unité leur nouvel insigne.

Douze ans de mission pour la force Licorne

À la suite d'une tentative de coup d'État en septembre 2002, la France s'est engagée dans l'urgence à stopper l'avancée rebelle et à assurer la sécurité de ses ressortissants, lançant, dès le 22, l'opération Licorne. Cette dernière, qui aura duré un peu plus de douze ans, a mobilisé jusqu'à 5 000 militaires simultanément au plus fort de la crise, en 2004. À travers trois opérations majeures d'évacuation de ressortissants (2002, 2004 et 2010), la force a rapatrié plus de 11 000 Français. Puis, face à la montée de la violence et des tensions, l'engagement militaire français a évolué vers une force d'interposition entre les forces armées du gouvernement ivoirien et la rébellion. Au total, près de 85 000 militaires ont contribué au succès de Licorne en évitant de nombreux massacres. Cette opération aura coûté la vie à 27 soldats français.

03/02 FRANCE HOMMAGE AUX NEUF AVIATEURS DISPARUS



Un hommage national a été rendu aux neuf aviateurs disparus lors du tragique accident survenu le 26 janvier, à Albacete (Espagne). La cérémonie militaire solennelle s'est déroulée en présence des familles, ainsi que des plus hautes autorités civiles et militaires françaises, au premier rang desquelles

figurait François Hollande, président de la République et chef des armées. Des aviateurs et des militaires de tous horizons s'étaient également rassemblés pour saluer l'engagement de ces soldats :

- **Lieutenant-colonel Mathieu Bigand**, 30 ans, pilote
- **Commandant Gildas Tison**, 35 ans, pilote

- **Capitaine Marjorie Kocher**, 29 ans, navigateur officier systèmes d'armes
- **Capitaine Arnaud Poignant**, 26 ans, officier mécanicien
- **Adjudant-chef François Combourieu**, 37 ans, mécanicien
- **Adjudant-chef Thierry Galoux**, 41 ans, mécanicien
- **Adjudant Gilles Meyer**, 27 ans, mécanicien
- **Sergent-chef Nicolas Dhez**, 25 ans, mécanicien
- **Sergent-chef Régis Lefeuvre**, 25 ans, mécanicien

Au cours de cette cérémonie, chacun des militaires décédés a été décoré, à titre posthume, de la Croix de chevalier, de la Légion d'honneur.

07/02 GUINÉE VISITE DU CENTRE DE TRAITEMENT DES SOIGNANTS

L'équipe interministérielle de la task force Ebola s'est rendue au Centre de traitement des soignants (CTS) de Conakry, mis en œuvre par les armées françaises. La délégation s'est rendue au poste de commandement médical, au laboratoire P3 qui réalise les bilans sanguins, au sas d'habillage et de déshabillage et sous une tente d'hospitalisation. Christine Fages, ambassadrice et coordinatrice de cette task force, a particulièrement apprécié l'offre spécifique de soins du CTS avec ses chambres individuelles à usage unique adaptées à la culture et à la religion du patient.

19-20/02 GUYANE RELÈVE DE PUMA

Après une préparation de plusieurs semaines, le Puma 1399 a relevé le Puma 1302 en moins de quatre heures sur le port de Dégrad-des-Cannes. Cette opération avait pour objectif la réception et le reconditionnement du Puma 1399 arrivé par porte-conteneurs le 19 février puis le conditionnement et la mise à disposition du Puma 1302 pour son embarquement. Après une intervention sur le circuit hydraulique des commandes de vol, le remontage des pales et de divers équipements, le Puma 1399 a rejoint la base aérienne.

10/02 FRANCE LE CEMA RENCONTRE DES SOLDATS DE SENTINELLE

Le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées (Cema), est allé pour la seconde fois à la rencontre des soldats engagés à Paris dans le cadre du plan Vigipirate « niveau attentat ». À cette occasion, le Cema était accompagné des quatre aumôniers en chef des armées ou de leur représentant. Particulièrement symbolique, ce déplacement avec les aumôniers militaires témoigne des valeurs de cohésion, de respect et du sens de l'intérêt général qui caractérisent les armées françaises, au-delà des convictions personnelles qui peuvent animer chacun des



militaires. Après un point de situation présenté par un état-major tactique stationné au fort de Vincennes, le Cema et les aumôniers militaires se sont rendus place de la Nation où patrouillaient des éléments du 13^e bataillon de chasseurs alpins.

Sur place, le général de Villiers a retrouvé une compagnie qu'il avait croisée sept mois auparavant à Bambari, en République centrafricaine. Cette rencontre a rappelé le lien qui unit les opérations extérieures et la protection du territoire national.

5-19/02

NOUVELLE-CALÉDONIE OPÉRATION INTERNATIONALE DE POLICE DES PÊCHES

Dans le cadre des accords entre la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le patrouilleur *La Glorieuse* des forces armées en Nouvelle-Calédonie a participé à l'opération internationale de police des pêches Tautai 2015. Celle-ci a été menée en collaboration avec la *Forum Fisheries Agency*, organisation internationale regroupant 17 États du Pacifique Sud dont la vocation est la gestion des ressources halieutiques de la région, en particulier les ressources en thonidés.

9-13/02 LIBAN COOPÉRATION ENTRE LES SAPEURS FRANÇAIS ET LIBANAIS DANS LA LUTTE ANTIMINES

La Force Commander Reserve (FCR) a organisé une semaine de coopération EOD (*Explosive Ordnance Disposal*), désigné en France par l'acronyme Nedex (neutralisation, enlèvement et destruction d'engins explosifs), afin de permettre aux sapeurs français et libanais d'échanger leurs savoir-faire en matière de déminage. Les hommes du régiment du génie de Beyrouth et ceux du 17^e régiment du génie parachutiste ont pu étudier la menace constituée par un engin explosif associée à celle d'une attaque chimique. Les sapeurs ont comparé leurs procédures



d'intervention et essayé de nouvelles techniques. Puis, revêtus de combinaisons NRBC et armés de moyens de détection français, allemands ou américains, les spécialistes ont mis en œuvre le robot français Caméléon et divers canons de destruction.

Le but : perfectionner leur capacité à neutraliser un engin explosif improvisé chimique. Cet échange a profité au développement de l'interopérabilité entre les EOD français et libanais, gage d'efficacité pour de futures interventions communes.

13/02 SÉNÉGAL ACTION CIVILO-MILITAIRE POUR LES SIROCO ET COMMANDANT BOUAN

Une trentaine de marins du transport de chalands de débarquement *Siroco* et de l'avis *Commandant Bouan* ont participé, dans le cadre de l'opération *Corymbe*, à la restauration du centre de santé d'Ouakam, dans la banlieue de Dakar, où les deux

bâtiments étaient en escale. L'objectif était de redonner vie à cet établissement qui assure aux habitants l'accès à de nombreux services de santé (médecine générale, planning familial, pédiatrie, ophtalmologie, gériatrie...) et occupe une place centrale dans la vie du quartier.



05/02 MER ROUGE LE GUÉPRATTE OFFRE SON ASSISTANCE MÉDICALE



Alors qu'elle s'apprêtait à entrer en mer Rouge, dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*, la frégate *Guépratte* a reçu un appel du *Zomorod*, un remorqueur moldave qui demandait assistance pour un de ses marins, grièvement blessé aux jambes. Une équipe médicale a été envoyée,

escortée par l'équipe de visite. Malgré des conditions climatiques difficiles, le médecin a pu administrer les premiers soins dans des conditions sanitaires très rudimentaires. Le blessé a ensuite été évacué par l'hélicoptère *Panther* du *Guépratte* vers l'hôpital militaire français de Djibouti.

Olivier Landour, sous-directeur du droit international et du droit européen à la Direction des affaires juridiques

Respecter le droit des conflits armés et prendre en compte les droits de l'homme

Lors d'un conflit armé, si le droit international des droits de l'homme ne doit pas être écarté, le droit des conflits armés peut s'appliquer en priorité et régir l'action des forces françaises en opérations. Une décision de la Cour européenne des droits de l'homme sur la détention administrative vient d'être prise dans ce sens.

Si la judiciarisation du champ de bataille est souvent synonyme de procédures pénales, elle est aussi marquée par l'irruption du **droit international des droits de l'homme** (DIDH) dans la conduite des opérations, matérialisée par des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Or, en opérations extérieures, les forces françaises doivent agir dans un contexte juridique clair, ne les exposant pas à des contentieux et ne contraignant pas outre mesure leur efficacité. L'articulation entre **le droit des conflits armés** (DCA), cadre naturel de l'action des forces armées, et la Convention européenne des droits de l'homme (pendant européen du DIDH), reste incertaine et comporte le risque d'évincer le DCA, conçu pour la conduite des opérations. L'enjeu est donc de faire prévaloir, durant nos opérations, le DCA sur le DIDH, même si ce dernier ne peut être totalement écarté.

La Direction des affaires juridiques (DAJ) a organisé le 22 octobre 2014 un colloque sur ce thème, réunissant universitaires, avocats, magistrats, représentants militaires, diplomates et membres du Comité international de la Croix-Rouge. Il a permis d'exposer nos pratiques opérationnelles et de les confronter aux exigences du DCA et de



PHOTOS : ©EMANECPAD

Pendant une opération extérieure, les forces françaises doivent agir dans un contexte juridique clair ne les exposant pas à des contentieux et ne contraignant pas outre mesure leur efficacité.

la Convention, interprétée par la CEDH. Les actes de ce colloque seront bientôt publiés par la DAJ.

Détention d'individus

S'il est admis que le DIDH continue à s'appliquer en conflit armé, le DCA resterait la règle spéciale s'appliquant alors en priorité (*lex specialis*). Pourtant, la CEDH s'est reconnue compétente pour juger des pratiques opérationnelles des États parties à la Convention lors de leurs opérations extérieures au-delà du territoire couvert par la Convention, s'ils

exercent un contrôle sur un individu ou un territoire. Ainsi, Royaume-Uni et Pays-Bas ont été condamnés pour des faits commis en Irak, la CEDH faisant prévaloir la Convention, sans faire référence au DCA.

Une telle position pourrait poser problème aux forces, notamment en matière de capture et de détention : si le DCA prévoit, en conflit armé, la détention d'individus par les forces pour des raisons de sécurité, hors processus judiciaire, le DIDH, davantage adapté au temps de paix, ne le permettrait pas.

Les implications sont importantes : un commandant militaire ne pourrait pas détenir des individus représentant une menace pour ses troupes ou la population sans risquer une mise en cause de la France pour détention arbitraire au regard de la Convention.

La jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme a ouvert une brèche favorable au droit des conflits armés : elle a admis que la détention administrative pouvait dans certains cas être conforme à la Convention en période de conflit armé entre États, alors même qu'elle ne figure pas dans les cas de détention limitativement énumérés par son article 5. Elle a donc interprété la Convention à l'aune du DCA.

Concilier les deux droits

Mais la CEDH ferait-elle de même en cas de conflit armé face à des groupes non étatiques, alors que le DCA est moins précis dans ce cas ? Cette question est cruciale pour les forces françaises, qui opèrent aujourd'hui face à de tels groupes armés (Sahel, RCA...),

dont elles peuvent capturer et retenir les membres.

Pour prévenir un contentieux lié à ces détentions administratives, les armées et la DAJ ont élaboré des directives fondées sur le DCA et intégrant les normes minimales de la Convention. Les participants au colloque ont d'ailleurs salué cette tentative de concilier les deux droits, pour sécuriser nos opérations, et considéré que nos pratiques devraient écarter un risque de contentieux.

Pour sécuriser davantage l'action de nos forces, il faut faire connaître nos règles opérationnelles pour convaincre les juges européens de la prévalence du DCA en cas de conflit armé, et du respect par la France des garanties minimales admises par la CEDH. Derrière ce débat juridique réside une préoccupation centrale pour nos forces armées : pourront-elles continuer à agir selon le DCA, conçu pour la conduite des opérations militaires, en intégrant quelques normes minimales du DIDH, ou bien devront-elles se soumettre entièrement à un droit qui est mal adapté aux opérations ? C'est là tout l'enjeu. ■



Lors de l'opération Serval en 2013, la France est intervenue militairement à la demande du Mali et suite au vote de la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies.

3 questions au général de division Marc Foucaud, commandant de l'opération Serval d'août 2013 à août 2014

Quel était le cadre juridique de l'opération Serval ?

Nous avons une base juridique solide : une demande du Mali pour agir contre des groupes armés contrôlant une partie de son territoire, puis la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 20 décembre 2012, autorisant les États membres à fournir un soutien, y compris militaire, à la Mission internationale de soutien au Mali (Misma).

Comment les armées françaises intègrent-elles les obligations du droit des conflits armés (DCA) ?

Dès la planification, les règles du DCA sont prises en compte et nos conseillers juridiques opérationnels

(*legal advisors*, ou legad), formés par la Direction des affaires juridiques et l'État-Major des armées, y veillent à tous les niveaux. Les principes essentiels d'humanité, de nécessité militaire, de proportionnalité et de discrimination civils/militaires font partie intégrante des critères utilisés lors de la préparation et de la conduite des opérations, y compris de ciblage. Nos planificateurs disposent de directives claires sur l'usage de la force létale, strictement limitée aux personnes participant directement aux hostilités ou appartenant à des groupes armés organisés.

Quelles étaient les directives en matière de dommages collatéraux ?

Notre mission était menée au profit de la population et était donc difficilement compatible avec d'éventuelles pertes civiles. Des directives strictes relatives aux dommages collatéraux (admis en DCA) ont été données pour en limiter les risques au maximum. Et la force Serval n'a causé aucun décès civil. Nous avons l'impératif de demeurer légitimes vis-à-vis des populations.



Les fonds de prévoyance au service de la communauté militaire

L'Établissement public des fonds de prévoyance, qui réunit les fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique, gère 850 millions d'euros. Un capital destiné avant tout à indemniser les blessés ou leurs ayants droit en cas de décès. Une réforme est en cours pour une meilleure représentation des cotisants.

Les fonds de prévoyance ont une histoire ancienne puisque le fonds de prévoyance de l'aéronautique a été créé en 1928, et le fonds de prévoyance militaire a été institué en 1959. Ils sont réunis au sein de l'Établissement public des fonds de prévoyance (EPFP), qui en assure la gestion depuis 2007. Il constitue pour les militaires et leurs familles un instrument essentiel de protection financière en cas de dommage imputable au service.

Financement par cotisations

L'EPFP ne reçoit aucune subvention de l'État. Les fonds de prévoyance sont ainsi financés par les seules cotisations obligatoires prélevées, soit sur l'indemnité pour charges militaires pour le fonds de prévoyance militaire, soit sur l'indemnité de service aérien pour le fonds de prévoyance de l'aéronautique. Au total, le capital des deux fonds de prévoyance s'établit aujourd'hui à près de 850 millions d'euros, dont 720 millions d'euros placés en obligations de

l'État français et 100 millions d'euros environ en dépenses immobilières.

Ces fonds ont, d'abord et avant tout, vocation à indemniser les militaires blessés ou leurs ayants droit en cas de décès. Ainsi, chaque année, l'EPFP verse environ 22 millions d'euros d'allocations aux militaires et à leurs familles qui en font la demande. Le montant des allocations qui leur sont versées est couramment de plusieurs dizaines, voire de centaines de milliers d'euros. Il est ordonné par le directeur de l'EPFP sur avis d'une commission d'indemnisation. Les allocations sont calculées en application de plusieurs critères réglementaires.

Une attention particulière est portée à l'invalidité ou au décès résultant de stress post-traumatique lorsque le lien entre la blessure psychique et l'accomplissement du service est établi.

L'EPFP a également pour mission de participer au logement des militaires et, à ce titre, il investit chaque année plusieurs dizaines de millions d'euros pour réserver des logements au profit

de la communauté militaire. Ce sont ainsi des dizaines de logements neufs qui sont proposés chaque année en location aux militaires via les bureaux logements.

Réforme statutaire

Une réforme statutaire est actuellement en préparation avec pour but premier l'association plus substantielle des cotisants aux structures de gouvernance, en passant d'un représentant à cinq. Cette évolution permettra aux militaires de mieux faire valoir leurs intérêts et d'être totalement informés de la gestion de l'EPFP qu'ils financent par leurs cotisations.

Il est permis de le constater, les fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique ne sont pas des « cagnottes cachées », mais des outils au service exclusif des cotisants et de leurs familles. Transparence, professionnalisation accrue, association des cotisants : c'est en ce sens que travaille l'EPFP, au profit de l'ensemble de la communauté militaire. ■

Simplification : faciliter les déplacements du personnel

Qui n'a pas rêvé d'un dossier de déménagement simplifié, d'un « guide Michelin » de la Défense permettant de préparer facilement ses déplacements, d'une utilisation simplifiée des véhicules, d'un accès facilité aux emprises du ministère, d'un défraiement optimisé des missions ou des stages ?

Dans un contexte économique contraint, avec des effectifs et des moyens comptés, la Défense a accompli de nombreux progrès dans ce domaine, qu'il faut poursuivre !

La démarche de simplification conduite par le ministère s'attache à faciliter les déplacements du personnel qui occupent une place prépondérante dans l'exercice de nos métiers.

Quatorze mesures répondant à cet objectif sont consultables sur la plate-

forme Intradef « vos idées pour faire simple », parmi lesquelles les suivantes.

Mesures à l'étude :

- Forfaitiser le paiement des indemnités de changement de résidence.
- Supprimer le carnet de bord des véhicules de la gamme commerciale.
- Développer l'usage des cartes accréditives multiservices (carburant, autoroutes, parking, lavage).
- Centraliser et enrichir les informations pratiques disponibles sur Intradef afin de faciliter l'accès et le séjour sur les implantations du ministère (concept « guide Michelin »).

Mesures en développement :

- Déployer un système d'information d'aide à la gestion des vecteurs et des conducteurs interfacé avec Sillage (projet Artemis).

- Développer l'utilisation des billets de transport électroniques.

- Développer un e-service de réservation en ligne des chambres en hôtellerie militaire à partir d'un téléphone mobile.
- Déployer la carte d'identité professionnelle multiservice (carte Cims) qui a pour objectif de remplacer les laissez-passer et de sécuriser l'accès à certaines applications informatiques.

Mesures déployées :

- Mettre en place des « pools minute » de véhicules pour pouvoir répondre aux besoins locaux urgents, sans passer par Sillage.

Bonnes pratiques à partager :

- Promouvoir l'utilisation du vélo à assistance électrique telle qu'elle est mise en œuvre sur le site DGA/MI de Bruz (BdD de Rennes). ■

► PLUS D'INFOS SUR : [HTTP://PORTAIL-FAIRE-SIMPLE.INTRADEF.GOUV.FR](http://portail-faire-simple.intradef.gouv.fr) ◀

La Revue d'Études

méthode, pragmatisme, réactivité, ponctualité, tutorat

Préparation aux concours de l'École de guerre, du Service du Commissariat des Armées, de la Gendarmerie, des OAEA-OAES (armée de terre), inspecteurs de sécurité de la défense, aux épreuves de sélection professionnelle des différentes armées et services

Propose des remises à niveau en français, en anglais et en P DMP DMXHV

Donne accès à plus de 2FKHV 2,75 € 2FKH SRXU améliorer sa culture générale et se préparer aux épreuves orales

Diffuse sur abonnement annuel (35,00 €) une revue mensuelle de culture générale

Accompagne les préparations avec des analyses de presse en français et en anglais sous format dématérialisé



Pour toute information

www.revue-d-etudes.fr

Le Revue d'études
20 rue de l'Arcade
75008 Paris

Contact@revue-d-etudes.fr
09 83 66 11 02

ecpa d
AGENCE D'IMAGES
DE LA DEFENSE

Prestations audiovisuelles personnalisées
Films, clips, webtv...

Production de communication autour de l'image
Exposition, livre album, fonds de scène...

Vente d'images
Toute l'histoire du XX^e siècle à aujourd'hui.

Produits culturels
Livres, DVD...

Revue Défense
Régie publicitaire et abonnements

www.prestations.ecpad.fr

Sysiphe, 500 nuances de couleur

Sysiphe est un système aéroporté de recueil d'images dans les domaines visible et invisible du spectre lumineux. Chaque prise de vue permet d'enregistrer 500 longueurs d'ondes différentes. Ce dispositif, actuellement en phase de test, est destiné à la recherche de renseignements et à l'appui aux forces.



©DICO

Le dispositif Sysiphe est développé par le Centre français de recherche aérospatiale, à Palaiseau.

L'image ainsi produite, aussi appelée « cube hyperspectral », superpose pour une même prise de vue environ 500 couches de lumière et de couleur, correspondant à des signatures (ou spectres) uniques allant du visible à l'infrarouge thermique, le tout avec une résolution de 50 centimètres pour un pixel.

Voir l'invisible et déjouer les pièges

Un véhicule, par exemple un blindé, en partie dissimulé par une couche de végétation ou bien par des systèmes de camouflage, n'est pas visible directement à l'œil nu. Il pourrait être détecté par le système grâce à la signature particulière de la peinture de sa carrosserie ou encore la « chaleur » qu'il produit.

Regroupant plusieurs technologies, Sysiphe est divisé en trois systèmes principaux. Le premier, développé par une entreprise norvégienne, est une caméra hyperspectrale travaillant dans le visible proche de l'infrarouge. Une caméra hyperspectrale infrarouge thermique compose le deuxième dispositif. Cet ensemble permet de ressortir d'une même prise de vue près de 500 images relatives à une longueur d'onde particulière (donc à une température de couleur). Afin d'obtenir des images de haute qualité et de ne pas être aveuglé par sa propre température, l'instrument infrarouge doit être en permanence réfrigéré. Pour cela, il inclut un système de refroidissement à l'azote liquide, qui

Voir plus vite, plus loin, là où l'œil humain ne voit pas, et déjouer les pièges visuels, tels pourraient être les objectifs du Système spectro-imageur de mesure des propriétés hyperspectrales embarqué, plus communément appelé Sysiphe. Seul appareil aéroporté du genre, cet imageur hyperspectral est développé par le Centre français de recherche aérospatiale (Onera), en collaboration avec une société norvégienne. La Direction générale de l'armement (DGA) est le maître d'ouvrage, tandis que l'Onera en est le maître d'œuvre. Très concrètement, Sysiphe permet en un survol de voir et d'analyser ce qui

est visible et invisible, tant au sol que dans l'air, sur une surface de 3 kilomètres de long et 500 mètres de large, le tout à 2 000 mètres d'altitude. Grâce à ses deux types de caméras et son système de traitement des données, Sysiphe peut ainsi démasquer les camouflages les plus élaborés, déterminer la nature d'un terrain (type de sol, température...), d'une atmosphère (pollution, émissions de gaz ou de produits dangereux...), ou encore reconnaître à distance un véhicule précis, grâce à la « signature » de la peinture de sa carrosserie. Ces caméras spéciales permettent de saisir près de 500 longueurs d'onde différentes de manière simultanée.



©ONERA

Infographie illustrant différents usages opérationnels du programme Sysiphe.

le maintient à une température optimale d'environ -180 °C.

Enfin, le troisième élément, le système de traitement des informations, associé à une base de données régulièrement mise à jour, permet d'exploiter et d'analyser les renseignements récoltés, et donc de mettre un nom sur les anomalies détectées lors de la capture des images. Cet outil, appelé Système de traitement et d'archivage des données, est également développé par l'Onera.

Au-delà du partenariat franco-norvégien qui a permis la création de cette technologie, une quinzaine de PME françaises concourent à sa réussite. Le projet s'inscrit donc pleinement dans les volontés ministérielles du Pacte Défense PME.

En septembre 2013, les premiers essais en vol ont été entrepris par l'Onera sur la base aérienne de Cazaux. Essais au cours desquels le système Sysiphe a fourni d'excellents résultats. Le système embarqué à bord d'un avion allemand Dornier a ainsi pu être testé par ses créateurs. Désormais, la DGA veut quantifier l'apport de l'imagerie hyperspectrale pour les besoins de la Défense. À partir de l'été 2015, Sysiphe sera testé en conditions réelles sur le

site du camp militaire de Canjuers, dans le Var. Différentes mises en situation de recherches y seront entreprises, sur la base de scénarios profilés « Défense » et répondant à des problématiques opérationnelles militaires, par exemple la détection de cibles camouflées, ou encore la différenciation entre leurres et cibles réelles.

Des domaines d'application très variés

Dans un premier temps, ce n'est pas une technologie opérationnelle aboutie qui est développée, mais une technique efficace. « *On cherche à développer un outil et à évaluer ses performances, explique Laurent Rousset-Rouvière, chef du projet Sysiphe à l'Onera. Nous sommes dans une phase de recherche d'efficacité. Les résultats des différentes évaluations nous permettront ensuite d'aider ou de procéder à la définition des systèmes de défense et de reconnaissance du futur.* » La prochaine étape, une fois les tests passés, sera donc d'adapter ce système à des besoins opérationnels précis.

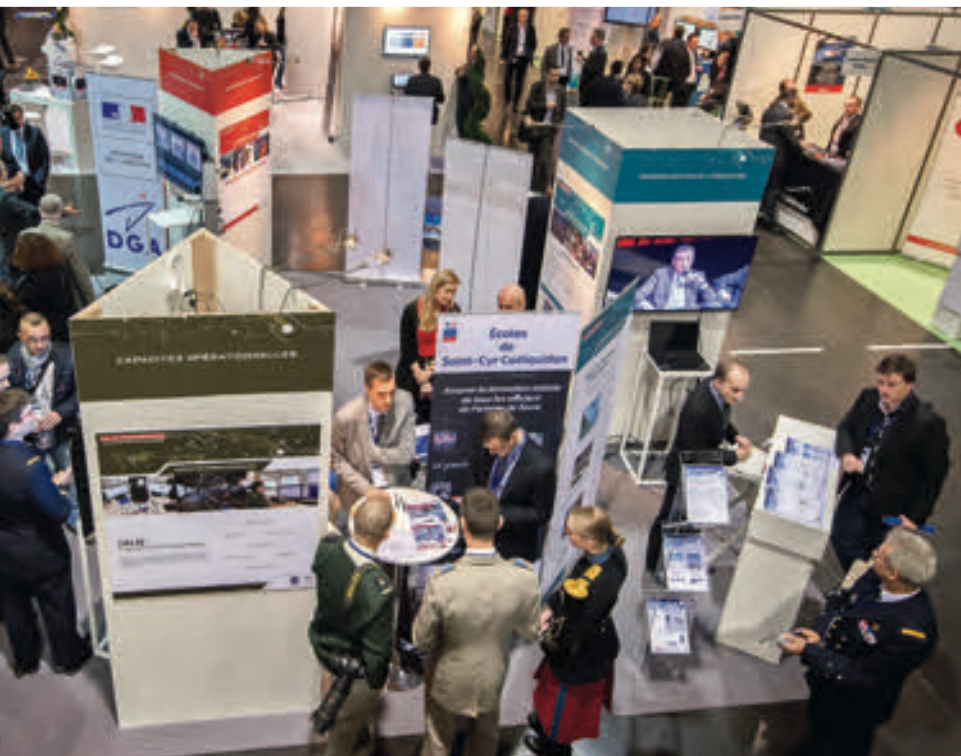
Ainsi, si le programme Sysiphe commandé par la DGA possède une vocation résolument opérationnelle, les

usages potentiels de cette technologie sont particulièrement variés, tant pour des applications dans le domaine civil que militaire, avec des missions profilées pour la recherche de renseignement et l'appui aux forces.

En opérations extérieures comme sur le territoire national, le système Sysiphe pourrait ainsi permettre de rechercher un élément précis dans une zone déterminée, comme un véhicule ou du gaz dont les caractéristiques spectrales sont référencées au sein de la base de données. Il pourrait aussi bien servir à déterminer la « traficabilité » ou la navigabilité dans une zone définie. Un outil qui pourrait s'avérer également très utile dans le cadre d'opérations de recherches et de secours en mer ou sur terre.

Dans le domaine civil, Sysiphe pourrait être adapté aux besoins industriels et agricoles par le biais de la cartographie, de la géologie, de l'océanographie ou de la recherche scientifique. Un spectre d'applications aussi large que ses capacités, qui augure donc un bel avenir à cette technologie visionnaire, bien loin du fameux mythe homonyme puisqu'elle incarne à merveille le futur des technologies de Défense. ■

Loïc Picard



FIC Le Pacte Défen

À l'occasion du Forum international de la cybersécurité qui a eu lieu à Lille en ce début d'année, Jean-Marc Todeschini a réaffirmé que la performance de la cyberdéfense est une des priorités du ministère et a notamment annoncé la création de postes et la naissance d'un mastère spécialisé dans ce domaine.

Le 7^e forum international de la cybersécurité (FIC) s'est tenu les 20 et 21 janvier au Grand Palais de Lille. Avec pour thème « cybersécurité et transformation numérique », cette édition a réuni les acteurs majeurs du domaine cyber, à la fois institutionnels et industriels. Sur son stand, la Défense a illustré ses capacités opérationnelles et son expertise dans les opérations de cyberdéfense.

Priorité nationale face à une menace croissante

Dans un contexte de menaces informatiques toujours plus important – en 2014, 756 incidents contre le ministère de la Défense ont été recensés, et depuis les actions terroristes du 7, 8 et 9 janvier, des milliers de sites internet français ont fait l'objet d'attaques informatiques – le ministère a exposé les mesures prises pour lutter contre ces menaces cyber.

« La cyberdéfense est une priorité nationale et, en raison d'une menace croissante, il importait au ministère de la Défense d'en relever l'enjeu, et de placer le combat numérique au cœur des opérations militaires », a expliqué Jean-Yves Le Drian au site d'actualité Huffington Post le 21 janvier. Ainsi, depuis le FIC 2014, de nombreuses actions ont été menées par le ministère. En février 2014, le Pacte Défense Cyber « 50 mesures pour changer d'échelle » est devenu l'outil de cette ambition politique majeure, portée par la loi de programmation militaire 2014-2019 qui consacre plus d'un milliard d'euros à la cyberdéfense. Les différents axes de ce plan concernent le durcissement du niveau de sécurité des systèmes du ministère, le recrutement de personnel et la définition de parcours professionnels adaptés, le renforcement de la communauté nationale de cyberdéfense en s'appuyant sur un cercle de partenaires et sur les réseaux



Au centre, le secrétaire d'État Jean-Marc Todeschini lors de son allocution au Forum international de cybersécurité. À gauche et à droite, vues du stand de la Défense.

se Cyber renforcé

de la réserve ; enfin, l'intensification de l'effort de recherche et de formation, avec la création du pôle d'excellence cyber en région Bretagne. Près d'un an plus tard, toutes ces mesures ont été mises en œuvre et certaines ont déjà abouti.

Entraînement, formation et recrutement

En clôture du FIC 2015, Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, a réaffirmé les orientations définies dans le Pacte, afin que la Défense renforce ses compétences face à la menace cyber. Ainsi, l'exercice Defnet, entraînement à la gestion de crise cyber par la mise en place d'une cellule dédiée déjà joué en 2014, sera renouvelé en 2015 et sera plus ambitieux. Un partenariat entre organismes du ministère, écoles, universités, industriels et acteurs locaux sera développé afin d'accroître la formation et le recrutement. Dès la rentrée 2015, un mastère consacré à la conduite des opérations et à la gestion de crise de cyberdéfense sera créé à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Cette formation s'appuiera sur des mises en situation dans les enceintes du ministère de la Défense. Par ailleurs,

cette année, 41 postes d'ingénieurs à la Direction générale de l'armement et 57 postes de militaires dans le domaine de la cyberdéfense des armées seront créés. Enfin, une réserve citoyenne cyber à vocation opérationnelle sera constituée. Elle comptera près de 4500 personnes mobilisables en cas de crise majeure.

Jean-Marc Todeschini a également annoncé la création d'une nouvelle agrafe « cyber » pour la médaille de la Défense nationale, laquelle sera attribuée aux personnels civils et militaires ainsi qu'aux gendarmes. Cette décision de Jean-Yves Le Drian vise à mieux reconnaître le très haut niveau d'engagement de ce personnel, qui sert sans relâche, et souvent dans l'ombre, pour la protection informatique des intérêts vitaux de la nation. ■

Paul Hessenbruch

Plus d'infos sur le site de la Défense



DRM **Nouvelles orientations stratégiques**

La Direction du renseignement militaire (DRM) est entrée, en 2014, dans une phase de mutation. La création de trois nouvelles entités, le recrutement de personnel ainsi que l'adaptation de ses méthodes de management des ressources humaines ont pour objet de mieux répondre aux défis actuels et futurs.



PHOTOS : ©DRM

Pour mieux servir le cœur des opérations et garder un temps d'avance sur l'adversaire, la Direction du renseignement militaire (DRM) – créée en 1992 par Pierre Joxe à la lumière des insuffisances constatées lors de la guerre du Golfe – a lancé sa transformation en mai 2014. Management interne, carrières militaires ou civiles, rapprochements géographiques et décloisonnement des services sont au cœur des axes d'évolution et des chantiers lancés. Objectifs : optimiser l'appui aux opérations et valoriser le personnel. Le général de corps d'armée Christophe Gomart, directeur du renseignement militaire, est à la tête de ces réformes indispensables.

« Le service de renseignement des armées » produit des informations nécessaires aux forces déployées sur le terrain et est réputé pour son expertise permettant d'apporter une appréciation de situation aux décideurs militaires et politiques. La DRM doit désormais répondre à la multiplication des crises qui éclatent simultanément et de manière accélérée. « Avec 1 600 personnes – 1 300 militaires et

300 civils –, le "grand écart" est permanent, explique le général Gomart. La montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et la baisse concomitante des effectifs militaires ont rendu nécessaire l'évolution de l'organisme, pour s'adapter à son temps et répondre à la transformation des armées voulue par le chef d'État-Major des armées dans le cadre du projet commun baptisé "Cap 2020". »

La transformation porte d'abord sur le management interne, avec la création d'un pôle « stratégie » et la mise en place d'outils de mesure de performance pour s'assurer que chaque sous-direction évolue au rythme souhaité et que le dialogue s'installe, de manière transverse, entre les sous-directions et les différents bureaux.

La question des carrières représente ensuite une part essentielle des chantiers à mener. La DRM recrute. Elle recherche en particulier davantage d'experts (linguistes, analystes, cibleurs, géographes, ingénieurs). L'investissement dans la formation étant extrêmement coûteux, elle cherche donc à les « fidéliser ». À cette fin, la mise en place d'une politique RH définie pour le personnel militaire et civil est en cours, en liaison avec la DRH et la DRH-MD. « Actuellement, le turnover est trop rapide, surtout chez les officiers, déplore le directeur du renseignement militaire. Nous souhaitons créer des parcours cohérents et faciliter la mobilité du personnel, le passage d'un service à l'autre, ou d'une unité de renseignement à l'autre, pour assurer de vrais parcours professionnels, avec des perspectives d'évolution vers des postes à responsabilité et un salaire plus attractif, au moins aussi compétitif que dans les autres services de renseignement. »

En 2014, la Direction du renseignement militaire s'est réaffirmée comme « chef de file » du renseignement militaire, c'est-à-dire l'intégrateur de tous les renseignements, militaires ou extérieurs aux armées (voir encadré), facilitant les actions en opérations. En Irak, au Sahel, en Centrafrique



Ci-dessus : en visite au Centre de renseignement géospatial interarmées, Alain Zabulon, coordonnateur national du renseignement (assis à gauche), et le général Pierre de Villiers (assis au centre) écoutent le général Gomart (debout à droite). À gauche : des membres de la DRM interprètent des images.

ou ailleurs, près d'une centaine de personnes œuvrent en permanence au sein des opérations. « *La DRM donne désormais la priorité au "renseignement actionnable," c'est-à-dire un renseignement complet, précis et réactif, permettant au chef militaire de conduire sa manœuvre en disposant de la liberté d'action nécessaire,* précise le général Gomart. *Seule une bonne connaissance de la menace garantit la concentration des efforts sur des objectifs pertinents, et concourt ainsi à l'économie des moyens.* »

Renseignement multicouche

Pour améliorer la coordination des différents services de renseignement, rapprochements géographiques et décloisonnements sont de mise, avec notamment la création de trois nouvelles structures. Ainsi, le Centre de renseignement géospatial interarmées a été inauguré en janvier par le chef d'État-Major des armées et implanté à Creil, à proximité des autres centres de la DRM. Il permet de fusionner les informations issues des différents capteurs. « *Le renseignement produit est en quelque sorte du "renseignement multicouche" qui donne une vue complète de ce qu'il se passe sur une zone,* explique le général Gomart. *En superposant des informations géographiques, physiques, humaines et électromagnétiques, il apporte un renseignement inédit analysé et fusionné.* »

Ensuite, grande première au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), un « plateau intégré » a été mis en place pour suivre la crise du Levant (Syrie, Irak, Liban). Il réunit les principaux experts de la DRM dans leur domaine afin d'élaborer une réflexion commune. « *Enfin, à proximité de ce plateau intégré,* complète le DRM, *la cellule Hermès, forum d'échange entre les six services de renseignement de la communauté nationale du renseignement, fournit aux armées déployées un renseignement extrêmement abouti, qui sert également l'ensemble de la coalition. C'est la première fois que l'on réunit les six*

services de renseignement au sein du CPCO. » À l'avenir, en plus d'augmenter ses effectifs, la DRM va renforcer sa collaboration avec les attachés de défense et la Direction générale des relations internationales et de la stratégie dont ils dépendent. Le Centre interarmées de recherche et de recueil du renseignement humain va, lui, poursuivre sa montée en puissance. « *Et je n'oublie pas le 13^e régiment de dragons parachutistes, dont les soldats sont les premiers capteurs humains projetés sur les théâtres de crise, directement employés par la DRM, en étroite collaboration avec le Commandement des opérations spéciales, un partenaire essentiel et indispensable. Tout cela permet une parfaite complémentarité pour savoir ce qu'il se passe sur le terrain. Plus qu'un bénéfice pour la DRM, cette transformation sera bénéfique pour les armées,* conclut le général Gomart. ■

Éléonore Krempff

La communauté nationale du renseignement

La DRM fait partie de ce que l'on appelle la communauté nationale du renseignement. Créée en 2008, cette communauté est organisée autour du coordonnateur national du renseignement (CNR) et regroupe les six principaux services de renseignement : trois intégrés à la Défense – Direction du renseignement militaire (DRM), Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) – et trois hors de la Défense – Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et le service Traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin).



©ARMÉE DE L'AIR

Les correspondants défense tissent le lien armée-nation

Depuis 2001, chaque commune de France dispose au sein de son conseil municipal d'un correspondant défense. Parmi ces 36 681 élus, une jeune femme a voulu ouvrir l'esprit des écoliers de sa petite commune du Loiret aux réalités du monde militaire en les accompagnant sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy.



©DICO/BUREAU ÉDITIONS

Le 22 janvier dernier, 49 écoliers de la commune de Saint-Firmin-des-Bois (Loiret) se sont rendus sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. Au programme de leur journée : visioconférence avec les militaires déployés dans le cadre de l'opération Barkhane, puis découverte de l'A400M et rencontre avec les commandos parachutistes de l'air. Karine Desoubrie, première adjointe au maire, élue en mars dernier et volontaire pour être la correspondante défense de sa commune, est à l'initiative de cette journée. Instaurée en 2001, cette fonction permet de développer à l'échelon local le lien armée-nation et de promouvoir l'esprit de défense.



Lors de leur journée sur la base 123, les jeunes visiteurs ont pu, avec Karine Desoubrie, explorer l'intérieur d'un avion de transport A400M.

Dans toutes les communes de France, un membre du conseil municipal est désigné pour occuper ce poste. À l'occasion du renouvellement des conseils municipaux en mars 2014, le ministre de la Défense a souhaité que ce réseau soit maintenu et renforcé. Il a ainsi fait parvenir une lettre à tous les correspondants défense pour donner un nouvel élan à leurs missions, qu'ils se trouvent ou non dans des territoires à forte présence militaire. « *Notre commune ne compte que 500 habitants et nous n'avons pas d'emprise militaire à proximité directe du village, explique Karine Desoubrie. Pour les territoires ruraux, il est d'autant plus important de pouvoir participer, même modestement, à la diffusion de l'esprit de défense.* »

Promouvoir l'esprit citoyen

En novembre 2014, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, elle imagine une action destinée à promouvoir l'esprit citoyen auprès des élèves. Son idée : fabriquer une carte postale géante sur laquelle chaque enfant écrirait un mot aux militaires déployés en opérations extérieures. Durant six séances, les écoliers ont découvert le fonctionnement et les missions des militaires et réalisé une vidéo à envoyer en même temps que la carte. Intéressé par cette démarche, le colonel Gilles Besançon, commandant de la base 123 et délégué militaire départemental, a alors activé ses moyens pour acheminer la carte au Mali et permettre la visite et la visioconférence de janvier.

« *L'initiative de Karine Desoubrie illustre parfaitement le rôle que peut endosser chaque correspondant défense* »,

explique le capitaine Philippe Schupp, chargé de l'animation du réseau des correspondants défense à la Délégation à l'information et à la communication de Défense (Dicod). Comme cette élue, les correspondants défense peuvent s'appuyer sur ce dernier organisme mais également sur les délégués militaires départementaux (DMD), qui sont leurs interlocuteurs locaux privilégiés pour les accompagner dans la réalisation d'événements particuliers.

Le 17 décembre dernier, la délégation militaire départementale des Yvelines organisait une réunion en faveur de ses 262 correspondants défense afin de les sensibiliser aux missions et aux moyens des armées. « *Le travail le plus important a été de les identifier*, explique le lieutenant-colonel Georges Haxaire, DMD adjoint des Yvelines. *La période des commémorations est favorable pour entretenir un dialogue constructif et permanent avec les élus.* » En juin, une seconde réunion dans le département permettra de présenter le déroulement et l'organisation des cérémonies patriotiques. « *Plusieurs correspondants nous ont demandé qu'on leur explique le cérémonial et le protocole militaire afin de le respecter lors de leurs manifestations*, ajoute le lieutenant-colonel Haxaire. *Un memento du cérémonial, du protocole, de la préséance et des usages est également en cours de finalisation à leur intention.* » Du déroulement des manifestations commémoratives à l'organisation de visites exceptionnelles, le périmètre d'action des correspondants défense est large. Grâce à eux et au travail mené par les délégués militaires départementaux, l'esprit de défense trouve un écho très local. ■

Paul Hessenbruch

Le Journal de la Défense



Neuf ans après sa naissance, le magazine audiovisuel mensuel destiné à mettre en lumière les différents aspects du monde de la Défense vient d'inaugurer, en ce début d'année, une nouvelle formule. L'information est désormais traitée par thèmes et dans des reportages d'une durée plus longue qu'auparavant.

Groupement tactique interarmes, programme Scorpion, MRTT, Rafale... Des termes sans doute déjà entendus par le grand public, mais sans savoir vraiment ce qu'ils désignent. C'est de ce constat que le ministère de la Défense est parti pour lancer, en 2006, sur La Chaîne parlementaire-Assemblée nationale (LCP-AN), le Journal de la Défense : un magazine mensuel spécialisé dont l'objectif était de rendre compréhensible le monde militaire. À l'époque, quatre ou cinq reportages d'une durée de deux minutes chacun se succèdent. Très institutionnel dans le ton et

la forme, le programme va progressivement changer : l'apparition de présentatrices, Katia Gilder à partir de mars 2010, puis Samantha Lille début 2012, donne au Journal de la Défense un visage plus jeune, plus dynamique. « *Notre objectif était de nous rapprocher du terrain. L'un de mes moments marquants a été le tournage d'une séquence à bord d'un Atlantique 2 de la Marine. Réaliser ce plateau en vol a été à la fois un tour de force technique et un moyen idéal pour faire embarquer le téléspectateur avec nous* », se rappelle Samantha Lille. Neuf ans après son lancement, le Journal de la Défense a bien évolué.



Les journalistes de la Dicod et les équipes techniques de l'ECPAD opèrent ensemble dans des environnements variés, comme ici sur la base aérienne 120 de Cazaux.

fait peau neuve

Fin 2014, il a même été entièrement repensé pour aboutir à une nouvelle formule en janvier dernier. Premières nouveautés, le format et le ton des reportages. Une dizaine de réalisateurs spécialistes du monde de la Défense réalisent à tour de rôle des tournages au plus près du terrain ou lors d'opérations extérieures. Les reportages sont plus longs, 13 ou 26 minutes, et sont donc plus fouillés qu'auparavant. Ils abordent chaque mois une thématique précise à travers les portraits et les témoignages de « personnages » militaires ou civils emblématiques et experts du monde de la Défense. Le magazine étend son champ d'investigation à tous les domaines : opérations extérieures, matériels, industrie, métiers, innovations...

Une formule qui a séduit les responsables de la Chaîne parlementaire lors de la présentation du lancement du premier numéro. « *J'ai trouvé le montage pointu et percutant* », a commenté Virginie Nicolle, directrice de la communication de LCP-AN.

Pour parfaire le tout, un logo et un nouvel habillage ont été créés. Le Journal de la Défense devient le « JDEF », titre plus court et familier et le générique a également subi un petit lifting qui donne un ton plus contemporain au magazine.

Nouveau look et diffusions multiples

Mais pourquoi ce relooking? Explication d'Éléonore Krempff, chef d'édition du Journal de la Défense et réalisatrice : « *Nous avons voulu donner un "petit coup de frais" à l'émission, instituer une "marque" facilement reconnaissable, identifiable et utilisable sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter... Nous avons donc conçu un logo et un habillage plus jeunes, dans l'air du temps.* »

Le magazine est diffusé sur les réseaux de La Chaîne parlementaire, mais également sur ceux du ministère de la Défense : defense.gouv.fr et #JDef. Ce qui permet à ceux qui suivent l'émission de pouvoir réagir, commenter, questionner, interagir au gré des sujets diffusés, et même de donner les pistes de futurs reportages.

Gage de la qualité du Journal de la Défense, l'étroite collaboration entre les journalistes de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (Dicod) et la vingtaine de cameramen preneurs de son de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), qui réalisent ensemble chaque mois le produit. Sur le terrain, un accès privilégié aux unités



PHOTOS : @DICOD

Tournage au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget.

est possible grâce aux différents services d'information et de relations publiques des armées (Sirpa), directions et services de la Défense. Les équipes professionnelles de l'image et du son, qui sont majoritairement militaires, peuvent se rendre dans des endroits inaccessibles au grand public et leur expertise leur permet de tourner aussi bien en manœuvres qu'en opérations extérieures.

L'intégralité des numéros étant disponible sur le site internet de la chaîne et sur les plates-formes vidéo du ministère de la Défense, le spectateur peut ainsi voir (ou revoir) le numéro de janvier dédié à l'évolution des drones militaires ou celui de février qui abordait la récente mobilisation des militaires dans le cadre de l'alerte Vigipirate « attentat ».

Parmi les sujets à venir : un retour sur les treize ans de présence française en Afghanistan (mars), les coulisses de Ballard (avril), les rapports entre les armées et le cinéma (mai) et le monde secret de la furtivité (juin). Un tournage est également en cours aux côtés de six jeunes engagés suivis durant six mois. Diffusée en juillet, cette immersion au cœur des unités abordera le quotidien, les entraînements, l'arrivée sur un théâtre d'opération, mais aussi les liens qui se tissent au sein du groupe.

Prochain rendez-vous le 13 mars sur LCP-AN. ■

Laetitia Perier

Retrouvez le reportage sur **Sentinelle** dans le **Journal de la Défense**



2015 L'ECPAD CÉLÈBRE SON CENTENAIRE

Cette année marque les 100 ans de la création des sections photographique et cinématographique de l'armée, devenues l'Établissement de Communication et de la production audiovisuelle de la Défense (ECPAD). À cette occasion, tout au long de l'année, l'établissement proposera des événements, notamment une exposition photo intitulée « Un jour, un portrait » aux Invalides jusqu'à la fin du mois. Elle sera suivie, les 27 et 28 mars, par un colloque : « Des images pour l'armée – un siècle de ciné-

ma et de photographies militaires, 1915-2015 ». D'autres rendez-vous sont prévus, comme la projection au Festival de Cannes des *Yeux brûlés*, fiction-documentaire réalisé en 1986 par Laurent Roth.



01/02 CÉRÉMONIE DES 70 ANS DE LA LIBÉRATION DE COLMAR

Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire auprès du ministre de la Défense (Sedac), a présidé les cérémonies de commémoration du 70^e anniversaire de la libération de Colmar. Les 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes et

152^e régiment d'infanterie étaient présents pour célébrer leurs anciens ayant participé à cette bataille. « *La République doit transmettre des valeurs, transmettre la mémoire aux jeunes. Ceux sont eux qui demain assureront la relève* », a conclu le Sedac.



01/02 JURA : LA BASE AÉRIENNE 110 PARTICIPE AU CHALLENGE DES GABELOUS

L'armée de l'Air s'est associée au challenge des Gabelous, compétition sportive organisée par l'office de tourisme de Mijoux (Ain) et par l'association Sportera Handi Cap. Sensibles à la situation de handicap et attachés aux valeurs de solidarité, cinq militaires de

la base aérienne 110 de Creil ont participé à la course de *snow trail*. Durant 6 km, ils ont couru avec deux enfants handicapés assis dans un moyen de transport appelé joëlette. Les participants ont franchi la ligne d'arrivée malgré la neige qui n'a cessé de tomber.



09/02 DÉBUT DES INSCRIPTIONS À L'URBAN MUD RACE POUR LES BLESSÉS

Vous pouvez vous inscrire à la course solidaire (ouverte au grand public) organisée pour la première fois par la Fondation Saint-Cyr, l'armée de Terre et la brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris au profit des blessés. Les 13 et 14 juin, quelque 16000 concurrents sont attendus dans le Fort neuf et le bois de Vincennes pour un parcours de 11 km sur terrain boueux comprenant une vingtaine d'obstacles. Les bénéfices seront reversés aux associations



caritatives d'aide aux blessés parmi lesquelles Terre Fraternité. Inscriptions individuelles ou par équipe sur www.urbanmudrace.net

AGENDA

9 MARS - 27 NOVEMBRE

Exposition « Humaniser la guerre ? ». Mémorial de Caen.



10 FÉVRIER - 6 AVRIL

Exposition « Cent ans de photographie aux armées ». Hôtel national des Invalides, à Paris.

16-20 MARS

Séminaire interarmées des Grandes écoles militaires (Sigem). École Militaire, à Paris.

05/02 LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES RENCONTRE LES FORCES À SAUMUR



Le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées (Cema), a visité une des écoles de l'armée de Terre à Saumur et le 2^e régiment de dragons (2^e RD) sur le camp de Fontevraud. Il a rencontré les capitaines du cours des futurs commandants d'unité (CFCU) et leurs aînés candidats au diplôme d'état-

major. Le Cema a rappelé qu'il comptait sur eux pour développer l'entraînement et l'instruction au sein de leur unité, gages « d'une armée qui gagne et qui protège ». Au 2^e RD, il a souligné la maîtrise des savoir-faire du régiment spécialisé dans la défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique.

12/02 2^E ÉDITION DU CONCOURS PHOTO « PRIX SERGENT VERMEILLE »

Pour la deuxième année consécutive, le ministère de la Défense organise le concours photo « Prix Sergent Vermeille ». Il a pour objectif de pro-

mouvoir le travail des photographes professionnels civils ou militaires qui accompagnent les actions du personnel du ministère de la Défense en opérations



extérieures ou sur le territoire national. Une dotation totale de 12 500 euros récompensera les lauréats des 9 photos primées par le jury. Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.defense.gouv.fr jusqu'au 31 mai.

06/02 DES SÉNATEURS EN VISITE À BALARD

Une délégation de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat a effectué une visite du futur site du ministère de la Défense de Balard, à Paris. Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration et chef du projet,

a accueilli une quinzaine de sénateurs dont Jean-Pierre Raffarin, président de la commission. Après une présentation générale du projet, les sénateurs ont participé à une réunion d'échange et d'information avec les membres du ministère de la Défense.



16/02 LA FRANCE ET L'ÉGYPTE SIGNENT UN IMPORTANT CONTRAT D'ARMEMENT

Au Caire, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a signé un contrat d'armement exceptionnel pour les industries de défense françaises, qui entérine la première vente de Rafale à l'exportation. Cette signature marque un tournant dans la relation franco-égyptienne basée sur une confiance renouvelée. Elle témoigne du renforcement d'un partenariat stratégique face à des menaces communes.



D'un montant total de 5,2 milliards d'euros, ce contrat prévoit la fourniture de 24 avions de combat Rafale, d'une frégate multimissions et de systèmes de missiles. Il porte aussi sur la formation et la maintenance.

20-23 MARS

Salon international du livre. Porte de Versailles, à Paris.

26 MARS

Inauguration de la Maison des blessés et des familles par le ministre de la Défense. Hôpital d'instruction des armées Percy, à Clamart.

27 MARS

Journée nationale du réserviste.

10 AVRIL-26 JUILLET

Exposition « Churchill – De Gaulle ». Musée de l'Armée, à Paris.

14-16 AVRIL

Spécial Operations Forces Innovation Network Seminar (Sofins) au camp de Souges, à Martignas (Gironde).



©EMADIGOD



Femmes dans la Défense

Grâce à l'ouverture progressive des armées aux femmes dans la seconde moitié du xx^e siècle, militaires, civiles et réservistes ont aujourd'hui toute leur place au sein de l'institution pour la servir comme elles le souhaitent. L'autorisation d'embarquer dans les sous-marins à l'automne prochain marque une nouvelle étape, mais le travail pour la parité hommes-femmes reste un sujet d'actualité au sein de la Défense.

DOSSIER RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION
DE LOÏC PICARD

**Entretien avec Françoise Gaudin,
haut fonctionnaire à l'égalité des droits pour le ministère de la Défense**

« Il est nécessaire de donner aux femmes toute leur place ainsi qu'une visibilité »

À la tête de l'Observatoire de la parité hommes-femmes et de l'égalité professionnelle au sein de la Défense, Françoise Gaudin dresse un bilan de la situation et évoque les chantiers à venir. Parmi eux : les conditions de réussite des candidates aux écoles d'officiers et l'égalité dans le dispositif de reconversion.

Quelle est actuellement la place des femmes au sein de la Défense ?

On compte aujourd'hui près de 60 000 femmes dans la Défense. Elles représentent 15 % des effectifs militaires et 38 % des effectifs civils. En moins de vingt ans, l'armée française est ainsi devenue l'une des plus féminisées au monde. Cependant, leur place dans les effectifs militaires stagne, du fait des réorganisations massives, des recrutements concentrés sur le cœur de métier et de la diminution des postes de soutien... Au début des années 2000, le taux de recrutement du personnel féminin dépassait les 20 %. Depuis 2010, celui-ci régresse dans les effectifs militaires. Aujourd'hui il n'est plus que de 12 %. Les concours organisés en 2014 ont vu un taux de réussite des candidates inférieur à celui constaté au cours des dernières années. Ainsi, le pourcentage de femmes définitivement intégrées à Saint-Cyr est passé de 12 % en 2013 à 4,3 % en 2014. Cette diminution se constate aussi à l'École navale, à l'École de l'air, au Service du commissariat des armées, tout comme dans certaines grandes écoles civiles. C'est un des sujets de réflexion sur lesquels l'Observatoire de la parité hommes-femmes et de l'égalité professionnelle au sein de la Défense travaille, afin de trouver des mesures pour maintenir l'égalité des chances pour tous.

Justement, depuis fin décembre 2013, vous assurez la conduite de cette entité. Quel bilan dressez-vous ?

Le ministre de la Défense a prouvé tout au long de cette année son investissement dans les questions de parité, tout comme les états-majors et les DRH, qui se sont

associés à cette politique. Cet observatoire est avant tout un lieu de travail et d'échange avec les plus hauts responsables militaires et civils pour traiter des questions de mixité. L'accent est mis en particulier sur les femmes militaires. Il est nécessaire de leur donner toute leur place ainsi qu'une visibilité, afin d'éliminer les derniers barrages psychologiques ou de carrière qui peuvent encore exister.

Notre feuille de route 2014 a été marquée par la mise en œuvre du plan de lutte contre les faits de violence ou harcèlement à caractère sexuel. Ce plan comprend un ensemble de mesures dans le domaine de la prévention, de l'accueil des victimes mais aussi des sanctions à l'égard des auteurs. Nous avons également mené des travaux divers et variés sur le déroulement de carrière des femmes officiers, sur l'encadrement civil, sur l'adéquation des critères d'aptitude physique, et sur les gardes d'enfant en horaires atypiques. Depuis la mise en place de la feuille de route, les différents services du ministère ont pu également progresser dans la connaissance statistique de la place des femmes. Les bilans sexués qui ont été réalisés nous permettent de tirer des enseignements utiles pour alimenter nos travaux.

Pour 2015, le ministre nous a demandé de poursuivre nos travaux, en approfondissant en particulier la question de l'égalité dans le dispositif de reconversion pour les femmes militaires quittant la Défense, mais aussi les conditions de réussite des candidates féminines aux recrutements externes des écoles d'officiers, suite aux résultats de 2014. Mais il reste beaucoup à faire. C'est un travail de longue haleine, sur le long terme.



©SGA/DMFA

Un des grands sujets de l'année 2014 a été la mise en place du plan d'action pour lutter contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexuelles au sein des armées. Quel a été l'effet de ce plan ?

Les armées ont bien pris en compte les impératifs d'accueil des victimes, de prévention et de transparence en matière de harcèlements, de discriminations et de violences sexuelles. La cellule baptisée Themis est notamment chargée d'accueillir des signalements, de les traiter indépendamment de la hiérarchie, de vérifier la mise en œuvre des mesures de protection de la victime, de l'accompagner dans les suites judiciaires, et de l'assister pour la poursuite de son parcours professionnel. Themis a donné des résultats très positifs. C'est un des outils mis en place pour lutter contre ces violences mais ce n'est pas le seul : la procédure « Evengrave » a par exemple été modifiée pour que le déclenchement d'une affaire soit plus rapide et que les faits énoncés soient plus explicites.

« La Défense a investi dans la formation de femmes officiers. Il ne faut pas perdre leurs compétences, qui constituent une richesse pour l'institution. Il faut les motiver et les encourager. »

Par ailleurs, la loi du 4 août 2014 a transposé les articles relatifs aux harcèlements moral et sexuel du statut des fonctionnaires dans le code de la Défense. Cette loi vise à assurer aux militaires les mêmes garanties que celles dont disposent les agents de l'État. Dans le cadre de la prévention, nous avons mis en place, avec le ministère des Affaires sociales, des dispositifs d'écoute et d'accueil pour que les victimes qui ne souhaiteraient pas s'adresser au ministère de la Défense puissent trouver une alternative à l'extérieur. La prévention passe également par des actions de sensibilisation et de formation auprès de tous les acteurs et employeurs du ministère, le comité central d'action sociale, les assistants sociaux, ainsi que les structures de formation.

Ces actions sont complétées par un travail de clarification des sanctions disciplinaires dans un objectif de tolérance zéro.

Actuellement, on compte moins de 20 femmes officiers généraux. Pourquoi un tel retard ? Un plafond de verre existe-t-il aussi dans les armées ?

Ce plafond de verre existe à la fois pour le personnel civil et militaire. Les femmes officiers bénéficient de durées de passage de grade tout à fait comparables à celles des hommes. Cependant, nous avons observé, dans le cadre de nos travaux, que leur accès aux formations supérieures militaires, et en particulier à l'École de guerre, est moindre. Sans un passage dans ce dernier établissement, leur évolution de carrière au sein de l'institution est nulle, puisqu'elles n'accéderont pas « aux étoiles ». La constitution des viviers au sein de la Défense est un problème réel. Cette population, nous devons la garder. La Défense a investi dans la formation de ces femmes offi-

ciers. Il ne faut pas perdre leurs compétences, qui constituent une richesse pour l'institution. Il faut les motiver et les encourager.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la Défense est un enjeu gagnant-gagnant pour le ministère. ■

Propos recueillis par Carine Bobbera

La féminisation des armées françaises

En créant, en 1940, le corps féminin des Forces françaises libres, le général de Gaulle marque l'entrée des femmes dans l'armée. Après-guerre, le mouvement se poursuit avec la possibilité de s'enrôler en temps de paix, l'ouverture du service national aux volontaires, l'accession à tous les grades et aux écoles militaires.

Trop longtemps cantonnées dans des fonctions administratives, médicales ou de soutien, les femmes ont, depuis une trentaine d'années, investi la presque totalité des corps de métier proposés par les armées. Plus encore, elles ont obtenu un statut identique à celui des hommes jusqu'à la possibilité, dans certains cas, d'intégrer des formations de combat. Retour sur l'histoire d'une longue quête...

Qui se souvient que sous l'Ancien régime des femmes se sont enrôlées dans les troupes sous une fausse identité? Les archives du Service historique de la Défense ont pourtant conservé la trace de ces curieux soldats aux surnoms évocateurs : Cœur-de-Roi, Sans-Regret, Sans-Souci... Bien qu'anecdotique, cette présence du « sexe faible » dans les armées témoigne d'une aspiration ancienne qui se réalise sous des formes plus officielles sous les guerres de la Révolution, puis de l'Empire, avec les cantinières et les vivrières qui ont pour mission d'assurer la vente de denrées aux troupes. Endurant les mêmes souffrances que les hommes, dans les intempéries, certaines connaissent la mort ou sont faites prisonnières par les armées adverses. De tels sacrifices leur valent même d'être décorées de la croix de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire.

Le tournant de la Seconde Guerre mondiale

Le xx^e siècle marque assurément un bouleversement décisif, sans qu'il soit possible de déterminer précisément qui de la société ou du monde militaire a contribué à faire évoluer les mentalités. À cet égard, la Grande Guerre marque une première étape avec le départ pour le front de millions d'hommes, contraignant les industries d'armement à faire largement appel aux femmes. Joffre ne leur a-t-il pas rendu le plus vibrant des hommages en s'exclamant : « *Si les femmes au travail dans les usines s'arrêtaient vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre...* »? Pourtant, c'est l'approche



de la Seconde Guerre mondiale qui accélère le processus avec la loi du 11 juillet 1938, dite Paul-Boncour, portant sur l'organisation de la nation en temps de guerre, qui fait appel à toute personne en âge de combattre, indépendamment de son sexe. Le général de Gaulle achève de vaincre les dernières réticences en créant à Londres, le 7 novembre 1940, le corps féminin des Forces françaises libres décliné par la suite en « filles de l'Air » en mai 1941, « marinettes »

en septembre 1943 puis « auxiliaires féminines de l'armée de Terre » le 11 janvier 1944. Elles ne sont pas seulement infirmières, secrétaires, mais aussi radios, interprètes ou ambulancières, et ne combattent pas encore aux côtés des hommes, hormis dans l'ombre de la Résistance. En dépit de la fin du conflit, nombre de jeunes femmes souhaitent poursuivre l'aventure au sein des armées, preuve qu'un changement d'état d'esprit est en marche.

Dès lors, tout s'accélère. Avec le décret du 15 octobre 1951, les femmes peuvent s'enrôler en temps de paix dans chacune des armées, mais avec un statut particulier, distinct de celui des hommes (pas d'assimilation de grade et de service sous contrat). En 1971-1972, Michel Debré, ministre de la



Le général de Gaulle passe en revue les auxiliaires féminines de l'Air à Londres, le 12 novembre 1942.

©SHD

Défense, ouvre le service national aux jeunes filles volontaires et supprime toute discrimination statutaire entre les hommes et les femmes dans les armées, tout en introduisant un système de quotas. Début 1973, alors que les femmes ont désormais le droit d'être promues à tous les grades, l'École interarmées des personnels militaires féminins (EIPMF) de Caen-Carpicquet ouvre ses portes. Devenue trois ans plus tard la première femme à accéder aux étoiles, Valérie André est

chargée, en décembre 1981, par le ministre Charles Hernu de présider une commission d'étude qui est à l'origine des mesures prises en 1983. Ces dernières font sauter la plupart des derniers verrous parmi lesquels l'ouverture aux femmes de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr – sept ans après l'École de l'Air et neuf ans avant l'École navale ! – et l'instauration de la mixité dans toutes les écoles de sous-officiers, ce qui conduit à la fermeture de l'EIPMF.

La professionnalisation des armées à la fin des années 1990 accélère le processus d'intégration des femmes et met fin en février 1998 aux quotas de recrutement. Un an plus tard Caroline Aigle devient la première femme pilote de chasse, et neuf autres intègrent les commandos de l'Air.

Aujourd'hui, l'armée française peut ainsi s'enorgueillir d'être la plus féminisée d'Europe, les femmes représentant plus de 15 % des effectifs (17 % dans la Gendarmerie, 10 % dans l'armée de Terre, 14 % dans la Marine et 22 % dans l'armée de l'Air), soit deux fois plus qu'il y a dix ans, et 12 % des recrutements. Le taux de féminisation varie cependant selon les grades et les armées. C'est au sein de la gestion des ressources humaines et de la santé que les femmes sont les plus nombreuses, et, à l'inverse, dans l'infanterie, les blindés et chez les fusiliers marins qu'elles sont les moins représentées. Dans l'armée de Terre comme dans l'armée de l'Air, la Marine ou la Gendarmerie tous les métiers sont désormais en principe accessibles aux femmes.

Demain dans les sous-marins

Elles pourront même, dans les prochains mois, embarquer à bord des sous-marins, comme l'a annoncé Jean-Yves Le Drian le 15 avril dernier. Les femmes participent également à hauteur de 7 % aux opérations extérieures, dans des contextes où les militaires doivent faire face à des situations dans lesquelles il s'agit autant de combattre que de prévenir la violence.

La féminisation s'avère d'autant plus faible que le niveau hiérarchique s'élève. Elles représentent 13 % de l'ensemble des officiers (dont 5 % des officiers supérieurs), 17 % des sous-officiers et 13 % des militaires du rang. Ces chiffres traduisent combien une carrière au sein des forces est plus complexe à mener dans la durée pour une femme que pour un de ses collègues masculins, car il s'agit de concilier sphère privée et vie professionnelle. Nombre d'entre elles interrompent leur parcours pour assurer l'éducation de leurs enfants ou suivre leur conjoint. L'intégration des femmes au sein des forces armées est encore loin d'être achevée dans un contexte militaire en mutation constante. ■

**Marie-Catherine Villatoux,
Service historique de la Défense**

La place des femmes dans les armées occidentales

Accès à la fonction militaire, projection en opérations extérieures, participation aux combats... la féminisation des armées peut se révéler bien différente selon les pays. Focus sur les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

La France n'est pas le seul pays à compter dans ses rangs des femmes militaires. Depuis le début des années 1970, la plupart des États occidentaux ont commencé à intégrer une composante féminine dans leurs armées. Les problèmes d'égalité des droits auxquels elles ont dû et doivent toujours faire face sont souvent identiques d'un pays à l'autre : discrimination lors du recrutement, rémunérations inférieures, accès limité aux postes d'encadrement et restriction des métiers dits combattants...

Des combattantes chez l'Oncle Sam

Aux États-Unis, les femmes ont été admises dans les rangs de l'armée dès 1975. Au cours des vingt dernières années, leur rôle n'a cessé de croître. Cette féminisation des forces américaines a atteint son apogée lors de la première guerre du Golfe. Aujourd'hui elles représentent 18 % des effectifs, et servent dans toutes les formations. Une étape historique a eu lieu le 24 janvier 2013, avec la levée de l'interdiction faite aux femmes de prendre part aux combats. En effet auparavant, elles n'étaient pas censées servir dans les unités de l'infanterie, de blindés ou des forces spéciales destinées à participer aux combats en première ligne. Ces dernières années, avec les conflits irakiens et afghans, elles ont été plus de 20 000 à être projetées sur des opérations extérieures.

Demain les Britanniques au contact avec l'ennemi ?

Les femmes sont depuis longtemps présentes au sein des armées britanniques. Mais c'est à partir des années 1980 que leur présence s'est accrue, pour répondre aux besoins

du recrutement. En 2014 elles constituent 10 % des effectifs. Seuls 67 % des emplois dans l'armée de Terre leur sont ouverts, contre 71 % dans la Marine et 96 % dans l'armée de l'Air. Actuellement, les femmes sont autorisées à opérer sur le front, mais pas à participer à des missions au contact avec l'ennemi. En décembre 2014, le secrétaire d'État à la Défense Michael Fallon a déclaré que « *les femmes devraient pouvoir servir sur les lignes de front dans les unités de combat. [...] Les rôles dans les forces armées devraient être déterminés par les compétences et non par le genre* ». Il souhaite ouvrir les postes de combat aux femmes d'ici à 2016.

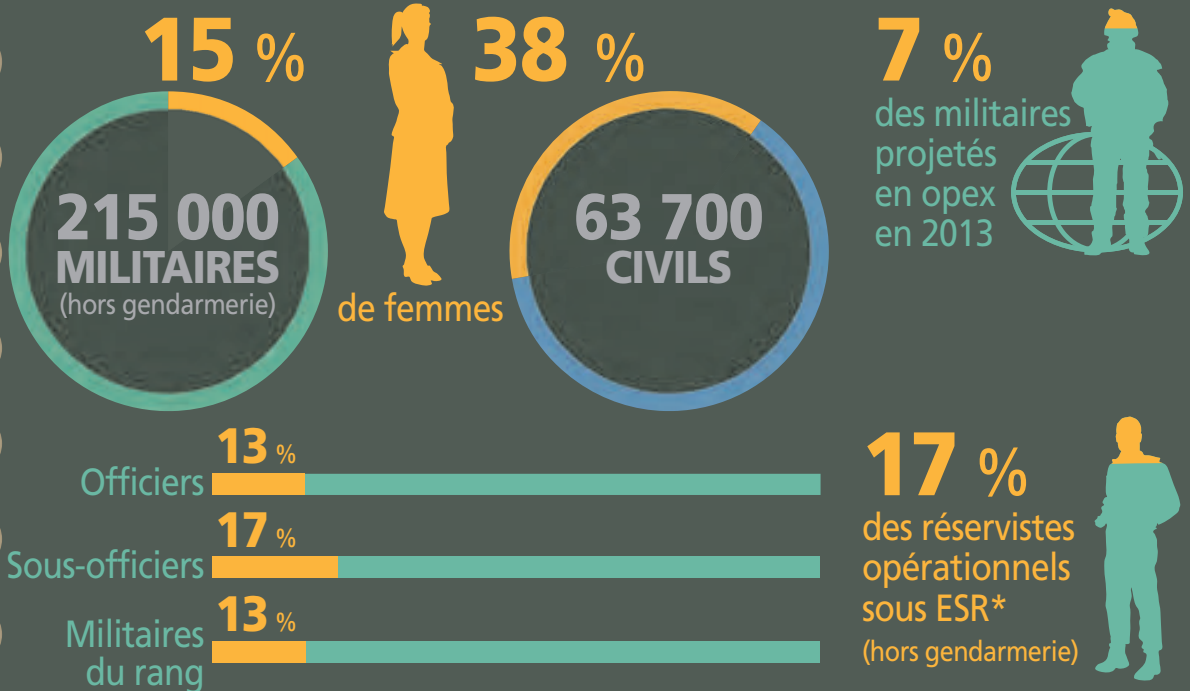
Féminisation récente outre-Rhin

En revanche, la féminisation de l'armée allemande est un phénomène récent. Il a fallu attendre 2000 et une décision de la Cour européenne de justice pour que la *Bundeswehr* s'ouvre au « deuxième sexe ». Jusqu'alors, elles n'étaient recrutées que pour le service de santé ou dans les orchestres de musique militaire... Alors qu'étaient recensées 4 500 femmes dans l'armée en 2000, on en compte actuellement près de 18 000, sur un total de 197 000 soldats actifs. Le ministère de la défense allemand vise à terme les 15 % de féminisation. Afin de combler le manque de représentation des femmes dans les forces allemandes, la loi a établi des quotas par métier. À qualification égale, le choix d'une femme sera ainsi préféré à celui d'un homme tant que le quota de femmes prévu n'est pas atteint. Des mesures ont également été prises pour leur permettre de mieux associer vie familiale et professionnelle (facilité d'accès aux crèches et garderies à proximité de leur lieu de travail). En ce qui concerne la projection en opérations extérieures, le commandement allemand hésite encore à les engager au sein des unités combattantes. Celles qui sont déployées occupent des postes de soutien. ■

Carine Bobbera

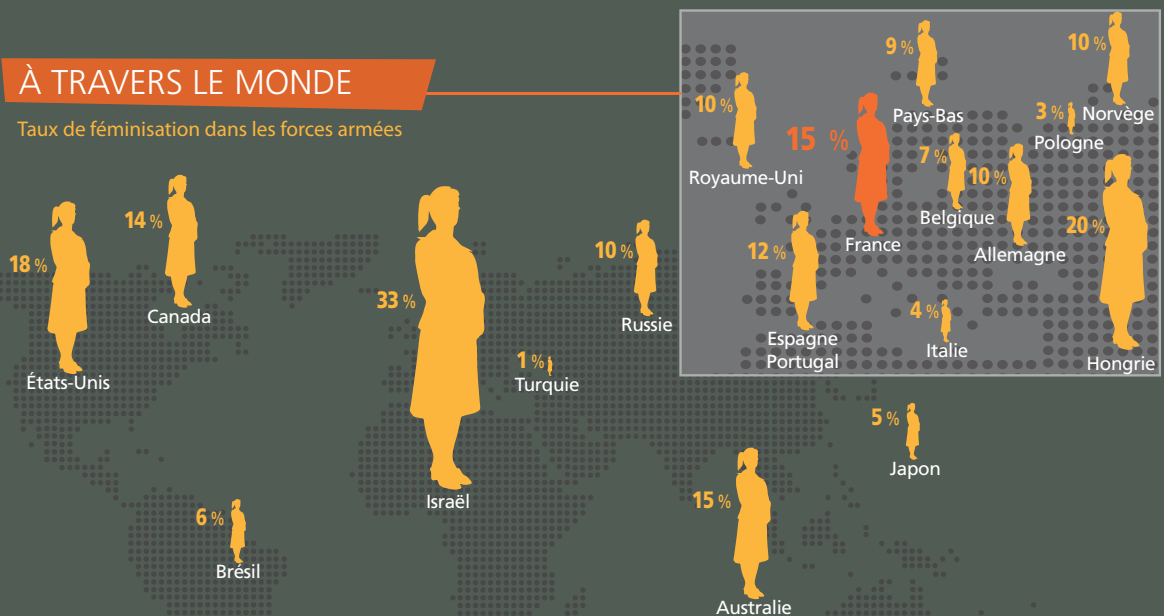
LA FÉMINISATION DES FORCES ARMÉES

LA SITUATION EN FRANCE



À TRAVERS LE MONDE

Taux de féminisation dans les forces armées



Sources : ministère de Défense, Direction des ressources humaines du ministère de la Défense, Secrétariat général pour l'administration, Otan, ambassades des pays cités.
* Engagement à servir dans la réserve

Journaliste : Loïc Picard

agence idé



Valérie André

Trois étoiles dans le ciel

En 1976, Valérie André devenait la première Française nommée général. Une fierté pour cette Alsacienne médecin militaire et pilote d'hélicoptère, qui a participé aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Aujourd'hui, elle reste une référence pour ses cadettes.

Madame le général nous a donné rendez-vous au musée de l'Air et de l'Espace. Plus précisément dans le hangar des hélicos, celui où trônent le Hiller 360, l'Alouette II et le Sikorsky H-34. Aux commandes de ces trois aéronefs, Valérie André a réalisé des centaines de missions et des milliers d'heures de vol, d'abord en Indochine, puis en Algérie. Assise au milieu de la pièce, elle nous reçoit ici comme si elle était chez elle. Vêtue d'une étoile et de gants noirs, « Ven-

tilateur » (son surnom en Indochine) a conservé un regard passionné et une voix calme et rassurante. Comment cette « petite Alsacienne », née en 1922, est-elle devenue la première Française à atteindre le grade de général ? Comment a-t-elle su échapper à l'Occupation, devenir médecin, obtenir son brevet de pilote et celui de parachutiste pour finir pilote d'hélicoptère ? Durant les deux heures d'entretien passées avec elle, on mesure la volonté, le courage, l'abnégation et les sacrifices consentis à chaque étape de son parcours pour

vaincre les réticences d'un milieu strictement masculin et devenir, aujourd'hui encore, l'une des femmes les plus décorées de France.

« *Tout a commencé à l'âge de 10 ans, au cours d'un rêve insensé dans lequel j'étais un bolide qui volait dans l'espace. C'est à cet instant que l'envie est née de devenir pilote* », raconte-t-elle. En 1932, la voilà donc bien décider à passer son brevet de pilotage, sans même jamais avoir vu d'avions. « *Mes parents ont dû penser que ça me passerait* », concède-t-elle. Seulement, à cette époque déjà, leur sixième enfant possède déjà un caractère bien affirmé. Un jour, sa mère lui demande d'aller acheter douze côtelettes : « *six grandes pour les hommes et six petites pour les femmes.* » Interpellée par cette différence de traitement, la petite Valérie reviendra avec douze morceaux de taille moyenne. « *J'ai très vite réalisé que pour devenir l'égale des hommes et faire ce que je voulais accomplir, il fallait que je me batte contre les préjugés.* » Tandis que la Seconde Guerre Mondiale éclate, elle décide de quitter sa famille pour rejoindre la France libre où elle passe son baccalauréat. À côté de Clermont-Ferrand, elle s'initie aux techniques de pilotage sur planeurs, mais il lui faut attendre la fin de la guerre pour obtenir son brevet de pilote. En 1948, elle achève sa thèse en médecine et obtient son diplôme de médecine aéronautique. « *À cette époque, j'aurais très bien pu déposer une plaque pour ouvrir mon cabinet, mais j'ai fait le choix de contracter un engagement militaire pour rejoindre le corps expéditionnaire en Indochine.* »

Aux commandes d'hélicoptères

Fin 1948, elle rejoint donc Saïgon. Très vite, elle se porte volontaire pour l'antenne chirurgicale de Cochinchine. « *Les paras étaient très surpris de voir que j'avais déjà effectué des sauts en parachute et il a fallu que je fasse mes preuves pour qu'on m'inscrive sur des missions de largage sur zone pour aller soigner les blessés* », explique-t-elle. En 1950, elle découvre l'hélicoptère et rencontre un pilote de ce type d'appareil, le lieutenant Santini, qui deviendra plus tard son mari. L'intérêt des évacuations sanitaires par hélicoptères lui apparaît comme une évidence. Elle obtient donc de sa hiérarchie de recevoir une formation de pilotage. L'histoire de « la femme descendue du ciel » se propage en Indochine.

1922 naissance à Strasbourg

1948 soutenance de thèse en médecine

1952 première mission d'évacuation sanitaire hélicoptérée en Indochine

1960 échappe au crash de son hélicoptère dans le djebel algérien

1976 obtient le grade de médecin général

2010 reçoit le brevet 001 de pilote d'hélicoptère à Villacoublay

Les articles de presse et les reportages vidéo la rendent célèbre jusqu'en métropole. Cette fonction de pilote, elle la retrouve en 1959 lorsqu'elle est affectée à la 23^e escadre d'hélicoptères, en Algérie. Avant cela, ses passages à Villacoublay, puis à Brétigny-sur-Orge, au centre d'essais en vol, sont venues confirmer son intégration dans l'armée active. En Algérie, le H-34 a remplacé le Hiller 360 et la commandant André effectue désormais des missions de transport de troupe et d'hélicoptère de commandos. Femme et médecin, elle devient la confidente de tous ces soldats coupés de la France. La fin de la guerre d'Algérie oblige Valérie André à retrouver des postes en

état-major. Commandant, lieutenant-colonel, colonel, Valérie André gravit les échelons, impressionne et déstabilise. Le 21 avril 1976, elle devient la première femme général. « *C'était grisant* », témoigne-t-elle. Ses nouvelles responsabilités ne lui permettent plus de voler autant qu'avant, cependant, jusqu'en 1981, date de son retrait du service actif, elle trouvera toujours des occasions pour piloter. Il y a quatre ans, le général Paloméros lui remettait le premier brevet de pilote d'hélicoptère, le 001, une façon d'honorer une fois de plus cette grande dame des armées françaises. Celle dont Jean Lartéguy disait que « *les hommes devaient savoir qu'il existait des femmes comme elle qui valent les meilleurs d'entre eux.* »

Paul Hessenbruch



Valérie André lors d'une évacuation sanitaire à l'aide d'un hélicoptère Hiller M360, au Tonkin en 1952.

Retrouvez Valérie André dans
le Journal de la Défense





©EMA/ARMÉE DE TERRE

Parcours

Elles ont choisi de servir la Défense dans des domaines divers, chacune avec ses compétences particulières et ses motivations personnelles, mais mues par une même énergie et détermination. Six femmes rencontrées par *Armées d'aujourd'hui* évoquent leur engagement.

COMMANDANT GAËLLE Pilote d'hélicoptère Fennec dans l'armée de l'Air, 36 ans

Petite, elle s'imaginait plutôt maîtresse d'école. Mais les avions de chasse évoluant dans la région de Reims, où elle grandit, la fascinent. À 14 ans, elle décide de se tourner vers l'aviation, militaire qui plus est, bien que sa mère s'inquiète de ce choix de carrière peu conventionnel. Après un bac S et une prépa, elle entre en 1999 comme sous-officier dans l'armée de l'Air en tant que contrôleur de surveillance aérienne, puis passe en 2002 le concours de l'École militaire de l'air où elle réussit les sélections pour prétendre à devenir pilote. Intéressée par la chasse, c'est finalement en tant que pilote d'hélicoptère qu'elle est recrutée. Une « révélation » pour elle, car le travail en équipage lui convient bien et lui permet de s'épanouir. Après sa formation à Dax, au Luc-en-Provence puis à Metz, elle atterrit en 2008 à Villacoublay, au sein de l'escadron d'hélicoptères 3/67 Parisis. Pilote sur Fennec, elle effectue ses missions principales dans le cadre des

mesures actives de sûreté aérienne. « Nous assurons la surveillance de l'espace aérien en interceptant des aéronefs ayant survolé des zones interdites comme des centrales nucléaires, et en aidant ceux qui sont perdus ou qui rencontrent un problème radio », précise la jeune femme. Ces dernières années, Gaëlle a multiplié les renforts et les opérations extérieures (Guyane en 2009, Côte d'Ivoire en 2010 et 2011, Réunion en 2012, République centrafricaine en 2014) avec la satisfaction toujours intacte du travail au sein d'une équipe. « L'hélicoptère est lent, mais c'est un appareil très manœuvrable, qui permet de se poser n'importe où. Et puis il s'agit d'une gestion de groupe entre le commandant de bord, le copilote et les deux tireurs d'élite à l'arrière. En raison de nos alertes récurrentes, nous passons beaucoup de temps ensemble, nous nous connaissons très bien et cela contribue à notre efficacité. »

L. Pe.

ISABELLE

Chef du bureau désarmement et lutte contre la prolifération à la DGRIS, 54 ans

« Mon arrière-grand-père est mort dans les tranchées à cause des armes chimiques. Cela a profondément marqué ma famille. Aujourd'hui, mon combat consiste notamment à traquer l'utilisation de ces armes inhumaines partout dans le monde. » À 54 ans, Isabelle est une des chevilles ouvrières du ministère de la Défense dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Aujourd'hui à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), elle poursuit un travail entamé en 2007 sur ce sujet. La crise syrienne, à l'été 2013, lui a valu des nuits entières de travail avec ses collaborateurs; les dossiers iraniens et nord-coréens, des centaines de notes stratégiques destinées aux plus hautes autorités de l'État pour « étayer leurs décisions ». Un travail réalisé avec ses chargés de mission, recrutés pour leur sens de l'analyse, leur pertinence, leurs capacités de synthèse et rédactionnelle et leur intelligence comportementale. Titulaire d'un doctorat en sciences, Isabelle débute sa carrière en 1991 à la DGA, alors que



les plus grands laboratoires privés la courtisent. Puis, en 2000, elle intègre le Secrétariat général de la Défense nationale où elle pratique le conseil scientifique et découvre le travail interministériel. « *C'est en croisant les profils et les expériences des militaires, des scientifiques, des chercheurs et des analystes que l'investigation est poussée, que l'instruction des dossiers devient solide et que les risques sont maîtrisés* », explique-t-elle.

Il y a quatre ans, elle est devenue réserviste opérationnelle dans l'armée de l'Air. Les décorations obtenues pour son travail – l'ordre national du Mérite et la Légion d'honneur – épinglées sur son uniforme de lieutenant-colonel sont la récompense d'un dévouement inébranlable au service de l'État. « *Faire progresser la diplomatie de défense est la mission que je me suis fixée et je n'éprouve pas de plus grande fierté que de voir certains dossiers aboutir grâce à mes équipes. Seul un travail d'équipe permet à un individu de révéler ses talents. C'est toute la force de "l'équipage" de la sous-direction lutte contre la prolifération et contrôle de la DGRIS, qui privilégie l'intelligence collective.* »

P. H.

ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 2^E CLASSE MORGANE

Élève officier à l'École navale, 21 ans

L'enseigne de vaisseau de deuxième classe Morgane a des rêves plein la tête. Le premier d'entre eux : devenir pilote d'hélicoptère dans l'aéronavale. Mais pour cette élève officier de l'École navale de Lanvéoc, la route est encore longue. Elle reconnaît être attirée depuis toujours par le monde militaire et ses valeurs – esprit d'équipe, dépassement de soi, discipline. Ajoutez à cela un père passionné de voile qui l'a mise à la barre dès son plus jeune âge et vous obtenez une « marinette » aguerrie. Ou presque. « *Le plus dur pour moi c'est le temps breton !*, plaisante la jeune femme originaire d'Aix-en-Provence. *Mais, à aucun moment je ne me dis que je ne vais pas y arriver. C'est vrai, parfois, on est fatigué. Lors des exercices d'aguerrissement, on pense : "Je n'en peux plus et j'ai envie de tout arrêter," mais on sait que ce sont des étapes. On cherche toujours*

à aller plus haut et à faire quelque chose de plus complexe, parce qu'on en est capable. » Formation militaire, maritime et scientifique, l'École navale prépare au mieux les officiers de la Marine nationale dans leurs futures missions. « *Apprendre à gérer un quart en passerelle est totalement différent de revoir son cours de maths, mais on s'adapte.* » Rien ne fait peur à cette jeune femme d'action qui souhaiterait travailler en « première ligne » aux côtés des commandos marine, et qui estime avoir « la bougeotte ». « *La mobilité est quelque chose qui me plaît dans la Marine. Je pense à ma vie de famille bien sûr. Plus tard, ce sera un élément à gérer, mais tant que je n'ai pas d'obligations, j'espère pouvoir profiter pleinement et faire les escales les plus lointaines possible* », confie-t-elle. Un souhait bientôt réalisé, puisque Morgane va effectuer son premier déploiement à bord du *Dixmude* pour la mission Jeanne-d'Arc, point culminant de la formation des élèves officiers de l'École navale. « *J'ai trouvé ce que je cherchais et je ne suis pas déçue.* »

C. M.



© DUCOD



© D. LEYDORF

MARÉCHAL DES LOGIS BÉRENGÈRE

Chef d'escouade de transport de munitions au 93^e régiment d'artillerie de montagne, 29 ans

Le 93^e régiment d'artillerie de montagne, seule unité de l'armée de Terre à posséder la double compétence « artilleur » et « troupes de montagne », est internationalement reconnu pour son expertise et la qualité de son travail. Il ne serait pourtant rien sans les compétences des militaires chargés de la logistique qui lui offrent une véritable autonomie. Parmi les atouts de cette section, le maréchal des logis Bérengère, chef d'escouade de transport de munitions. Une mission primordiale pour les artilleurs puisque sans munitions aucun tir n'est possible. « *Mon rôle consiste à réceptionner des munitions au dépôt, à les transporter en toute sécurité, puis à les livrer aux batteries de mortiers et de canons Caesar, en fonction des ordres que nous recevons et afin qu'ils puissent ouvrir le feu.* » Pour elle, être une femme dans l'armée n'est pas un problème et elle assume complètement sa place à ce poste important dans la chaîne

qui relie les dépôts aux pas de tir. « *Comme la plupart des militaires, qu'ils soient hommes ou femmes, j'ai connu quelques railleries à mes débuts. Depuis douze ans que je fais ce travail, les mentalités ont aussi beaucoup évoluées.* » Titulaire du certificat de transport de matières dangereuses, Bérengère rappelle que ce métier – qui peut paraître simple de prime abord – nécessite une véritable expertise et comporte de nombreux risques. « *Les munitions sont classifiées comme des matières dangereuses de catégorie 1. Leur transport n'est pas à la portée de tous, tant pour des raisons réglementaires que de sécurité...* » Au cours de leur transport, certaines munitions ne sont pas entièrement assemblées. Les détonateurs ne sont ainsi pas systématiquement reliés aux charges et chaque type de munitions est bien séparé. Il est par exemple interdit de transporter des fumigènes en même temps que de l'explosif. Ce sont ensuite les opérateurs qui, une fois livrés, font l'assemblage de ces éléments hautement réactifs.

L. Pi.

BÉRENGÈRE

Réserviste citoyenne au 1^{er} régiment étranger, 42 ans

Fille d'officier de la Légion étrangère, Bérengère a été bercée par les chants des hommes aux képis blancs, imprégnée quasi viscéralement par leurs valeurs. Pourtant, malgré une certaine fascination, elle ne choisit pas la voie de l'uniforme, préférant mener des études supérieures de lettres à la Sorbonne et aux États-Unis. Puis, dès l'âge de 22 ans, elle s'investit dans des missions humanitaires, du Cambodge à l'ex-Yougoslavie en passant par le Timor Oriental. Un engagement qu'elle poursuit actuellement, à Genève, en tant que fonctionnaire internationale au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cependant, jamais son attachement à l'institution militaire n'a faibli. En 2009, elle orchestre de son propre chef une rencontre entre la Légion et l'OMS dans l'enceinte du Val-de-Grâce. « *Je cherchais par ce biais à valoriser le caractère humaniste de ces deux entités* », commente-t-elle. Une

« Depuis douze ans que je fais ce travail, les mentalités ont beaucoup évolué. »
Maréchal des logis Bérengère



réussite qui lui a donné envie de faire plus. En 2012, la réserve citoyenne s'impose à elle. « *J'ai vu cela comme une excellente opportunité de m'engager tout en gardant une vie familiale et professionnelle.* » Élevée au grade de commandant, elle est tout d'abord rattachée au délégué militaire départemental de l'Ain, avant d'être affectée l'année suivante au 1^{er} régiment étranger d'Aubagne. « *J'essaie d'incarner au mieux le lien entre l'armée et la nation en servant mon pays en fonction de mes compétences propres et de ma disponibilité.* » Aussi, l'année dernière, elle fait participer une musique militaire française à des commémorations nationales suisses. Une manière de projeter le rayonnement de l'armée française au-delà des frontières. Des projets plein la tête, Bérengère mise sur l'art pour sensibiliser les esprits au monde de la Défense, car, selon elle, « *la peinture ou la musique peuvent être des moyens pour entretenir le lien avec la société civile* ». À un niveau plus personnel, elle essaie de mieux s'approprier l'histoire militaire française afin de la transmettre. « *Le devoir de mémoire et le respect des anciens sont très importants pour moi* », confie-t-elle. Des principes que cette réserviste passionnée souhaite tout particulièrement inculquer aujourd'hui à son fils de 13 ans.

S. L.

MYLÈNE Infirmière de classe normale au centre médical de Pau, 29 ans

Depuis dix ans dans l'armée, Mylène est infirmière « parachutiste ». Elle assure aujourd'hui le soutien des troupes aéroportées à Pau, là où s'entraînent les soldats de la 11^e brigade parachutiste et ceux des forces spéciales. Sa spécialité l'oblige à passer tous les deux ans un test de saut en ouverture automatique et des épreuves de souplesse et d'endurance, les « tests TAP », tous les ans. « *Je pensais que ce métier n'était pas à ma portée, parce qu'il faut avoir un bon niveau sportif. Et puis je suis parvenue à relever le challenge que je m'étais lancé pour intégrer une unité parachutiste !* » Au quotidien, elle assure les visites médicales classiques des troupes et peut être amenée à intervenir sur la drop zone toute proche. Mais ce que Mylène préfère, ce sont les opérations extérieures. Elle revient cette année du Liban, mais a également participé aux interventions françaises au Mali en 2013, lors du lancement de l'opération Serval ; au

Tchad en 2011 et en Afghanistan en 2010. C'est cette opex de six mois qui l'a le plus marquée. « *Il s'agissait de ma première mission sur un théâtre d'opérations extérieures. Pendant quatre mois, j'ai été en poste dans une COP (combat outpost) en Kapisa. Sur ce genre de base avancée, les conditions de vie sont assez rustiques et précaires. Seule femme parmi 120 soldats, j'étais en quelque sorte leur confidente, leur "ange gardien". Le camp était régulièrement la cible de tirs de roquettes et nous étions sur le qui-vive en permanence, mais une forte cohésion existait entre nous. Être en territoire isolé oblige également à faire appel à un champ de compétences élargi. On doit par exemple connaître sur le bout des doigts les techniques de réanimation de l'avant, différentes selon les théâtres.* » Au près des troupes aéroportées, Mylène a donc trouvé ce qu'elle aime et était venu chercher : l'aventure, l'adrénaline et le sentiment de se sentir utile. « *Il n'y a pas de routine, la mentalité et l'approche sont très différentes du métier d'infirmier dans le milieu civil. Ça sort de l'ordinaire !* »

E. K.



1

1 - La caporal Cécile Trompette, médaille d'argent au 100 mètres lors des Invictus Games de Londres, une compétition sportive internationale pour les blessés de guerre qui s'est tenue en septembre 2014.

2 - Sur le poste de Maripasoula, en Guyane, une infirmière de réserve apporte des soins aux hommes du détachement Harpie.

3 - Sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier, une mécanicienne chaudronnier travaille sur un Rafale de l'escadron de soutien technique aéronautique.

4 - À bord du TCD *Siroco*, une quartier-maître de 2^e classe fait le point à l'aide d'une alidade.

5 - Durant son raid d'aguerrissement, une élève du 3^e bataillon de l'École nationale des sous-officiers d'active donne des ordres à son groupe.



2



3

4



©MARINE NATIONALE

5



©ARMÉE DE TERRE

L'art du leurre devient moyen de combat

Fruit des expériences menées dès août 1914 par deux soldats, peintres dans la vie civile, une section camouflage est créée en 1915. Afin de mystifier l'ennemi sur terre, sur mer ou dans les airs, des artisans au savoir-faire varié sont recrutés. La section comptera 3 000 hommes en 1918.

Si le camouflage est une pratique aussi ancienne que l'homme, il connaît cependant un développement exceptionnel pendant la Première Guerre mondiale. « *Ceux sont deux peintres français, mobilisés au 6^e régiment d'artillerie, qui sont à l'origine de l'invention du camouflage* », explique Cécile Coutin, docteur en histoire de l'art et auteur du livre *Tromper l'ennemi*. Un ouvrage qui aborde non seulement la genèse, l'organisation et le développement de la section de camouflage, mais également le recrutement des « artistes camoufleurs » et les différents types de leurres mis au point.

Dès août 1914, le décorateur et peintre Louis Guingot a l'idée de dissimuler sous des toiles qu'il recouvre des couleurs de la nature environnante les canons de la batterie dont le peintre Lucien-Victor Guirand de Scévola est maître peintre. S'entourant de décorateurs de théâtre rompus à la technique du trompe-l'œil, d'accessoiristes et d'artistes de sensibilité cubiste, les deux hommes poursuivent leurs expériences, peignant les canons de taches irrégulières et colorées, brisant ainsi les lignes de leurs formes réelles. Grâce à Eugène Corbin, propriétaire des Magasins réunis de Nancy, qui fournit la toile nécessaire, ils font également revêtir aux artilleurs des



À Mailly-le-Camp, dans l'Aube, en 1916, un obusier de 270 mm recouvert d'une peinture de camouflage. Sur le bouclier de la pièce, une Marianne terrasse le Kaiser Guillaume II.



©ECPAD

Dans la Marne, en février 1917, des soldats posent des filets de camouflage pour empêcher les observateurs allemands de voir les convois militaires circulant sur la route reliant Muizon et Reims.

blouses aux teintes terreuses qui dissimulent leur uniforme et aident leur silhouette à se confondre avec le paysage.

Technique pluridisciplinaire

Au moyen de l'aviation de reconnaissance, le Service photographique des armées prend des vues aériennes des installations camouflées, et vérifie ainsi l'efficacité des différents procédés. Le ministre de la Guerre, convaincu, crée officiellement la section de camouflage, composée de 30 hommes, en août 1915. Elle en comptera 3000 en 1918. En guise de signe distinctif, un caméléon est rajouté à leur brassard d'état-major blanc et rouge.

Pour répondre aux immenses besoins du front occidental, on recrute menuisiers, charpentiers, tôliers, ajusteurs, mécaniciens et plâtriers, qui travaillent au sein d'ateliers de fabrication. « Organisé à grande échelle, avec méthode, et de façon quasi industrielle, le camouflage n'est plus une ruse ponctuelle, mais devient un moyen de combat défensif qui se subdivise en deux méthodes : l'une passive, l'autre active », précise la spécialiste.

La première consiste à dissimuler le matériel, les voies de circulation et les points stratégiques sous des filets, des écrans de branchages, des murs de toiles peintes en atelier. Les camoufleurs s'ingénient à tromper

ainsi l'ennemi sur l'emplacement, les horaires et les itinéraires des troupes. « Le camouflage doit être transformé au rythme des saisons, le principe étant de ne pas modifier la topographie et l'aspect habituels du terrain. »

Le camouflage actif repose quant à lui sur la création d'objets : vaches en papier mâché, canons ou véhicules factices, faux terrains d'aviation ou dépôts de munitions... En s'appuyant sur les accidents et les particularités du terrain, les camoufleurs créaient aussi des postes d'observation, comme les taupinières qui, parfaitement dissimulées, permettaient de voir sans être vu. Ils fabriquent également de toutes pièces de ■■■

■ ■ ■ faux arbres pour les substituer de nuit aux véritables. Toute modification du paysage étant suspecte, il fallait remplacer un objet réel par son fac-similé, la copie étant aménagée de manière à abriter un ou plusieurs hommes avec du matériel d'observation et de transmission.

Agir dans les trois dimensions

Ces leurres servaient à diriger l'ennemi sur des cibles fictives ou des positions erronées. « *En une nuit, les camoufleurs reproduisent la chapelle de la Bove, qu'ils cachent sous un filet et des branchages, et placent la copie à quatre cents mètres, dé-*

routant ainsi l'artillerie allemande qui l'avait prise comme point de repère », relate Cécile Coutin.

Dans les airs, les camoufleurs adoptent des solutions de dissimulation des fuselages en relation à la position potentielle de l'ennemi par rapport à l'avion. Ainsi, la partie supérieure de l'aéronef est recouverte de motifs bariolés verdâtres afin qu'elle se confonde avec la surface du sol, tandis que le dessous de l'appareil est peint en gris-bleu, de façon à simuler les couleurs du ciel.

Sur mer, face à la multiplication des attaques de sous-marins allemands, les navires tentent de masquer leur

apparence, zébrant leurs coques de bandes de couleurs dégradées ou vives. Le temps que perdent les submersibles à les reconnaître retarde d'autant leur réactivité, leurs manœuvres d'attaque et les rend vulnérables.

D'une utilité incontestable dans la guerre de position, le camouflage n'a pas eu le temps de s'adapter à la guerre de mouvement. Après la signature de l'armistice, la section de camouflage est dissoute. Mais, en 1939, le ministre de l'aviation Guy La Chambre convoque Guirand de Scévola, alors âgé de 68 ans, pour lui demander de prendre en main l'organisation du camouflage.

Si cette technique compte parmi les méthodes les plus anciennes et, parfois, les plus rudimentaires de dissimulation, l'approche moderne de cette pratique l'a élevée à un tout autre niveau. L'art du camouflage se trouve désormais à la confluence de multiples tactiques militaires et disciplines, allant bien au-delà des limites de la perception humaine, et vise à concevoir des engins capables d'échapper aux détections radars, acoustiques et thermiques. ■

Sandra Lewinski



Ci-contre : une vache en papier mâché dans les champs de la Somme, en 1918. Ci-dessous : atelier de camouflage installé dans le cirque de Châlons-sur-Marne, en avril 1916.



© ECPAD

© ECPAD

Décision n° 14-D-16 du 18 novembre 2014 de l'Autorité de la concurrence relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du déménagement de personnels militaires affectés en Martinique

L'Autorité de la concurrence a rendu le 18 novembre 2014 une décision par laquelle elle sanctionne trois entreprises de déménagement, pour avoir réalisé des devis de complaisance en vue de fausser la concurrence en ce qui concerne les déménagements des militaires.

Le déménagement des personnels militaires est régi par des dispositions réglementaires particulières qui imposent à ces derniers de présenter à leur administration deux devis concurrents en vue du remboursement de tout ou partie d'un déménagement lié à une mutation.

L'enquête a établi que les entreprises ne se faisaient pas réellement concurrence dans de nombreux cas en établissant mutuellement des devis « de couverture ».

L'Autorité a estimé que ces pratiques étaient graves, car elles ont eu pour objet et pour effet d'entraîner une répartition artificielle du marché entre les entreprises et de faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu de la concurrence.

Trois entreprises et la société mère de l'une d'entre elles ont été sanctionnées pour un montant total de 237 840 euros.

L'Autorité a prononcé des sanctions proportionnées en tenant compte de la gravité des comportements en cause, de l'importance du dommage causé à l'économie, de la situation individuelle des entreprises et de la circonstance que trois sociétés n'ont pas contesté les griefs. Elle a infligé :

- à la société Martinique Déménagements, une sanction de 55 000 euros ;
- à la Société Martiniquaise de Déménagement, de Transport et d'Emballage (SMDTE), une sanction de 24 390 euros ;
- à la société AGS Martinique, une sanction de 142 600 euros ;
- à la société Mobilitas, en tant que maison-mère d'AGS Martinique, une sanction de 158 450 euros dont 142 600 solidairement avec sa filiale.

Aucune des entreprises concernées n'a contesté les griefs. En outre, la société Martinique Déménagements a pris des engagements visant à mettre en place un programme de conformité au droit de la concurrence.

Le texte intégral de la décision de l'Autorité de la concurrence est accessible sur le site www.autoritedelaconcurrence.fr.

La société Mobilitas a interjeté appel de cette décision auprès de la Cour d'appel de Paris.

Le baume de la foi

Le père Danel exerce son activité d'aumônier au sein de l'armée française depuis 2008. Lors de ses séjours sur les théâtres d'opérations, ses capacités d'écoute et d'empathie sont des réconforts essentiels pour les soldats troublés par les épreuves de la guerre.

Né un 11 novembre dans un petit village du nord de la France, le père Jean-Jacques Danel pouvait-il échapper à l'univers de la guerre ? Ce qui est sûr, c'est que ses origines familiales le prédisposaient à devenir aumônier militaire. Du côté paternel, des soldats et des pompiers ; du côté maternel, des tantes et des oncles religieux. Pourtant, sa rencontre avec l'armée se fait tardivement, comme son entrée en religion. Il exerce d'abord le métier d'assistant social durant quatre ans. Puis, alors que sa foi s'affirme, il décide d'entrer à 27 ans au séminaire, toujours avec cette volonté d'être au service des autres.

C'est à ce moment que, parallèlement à ses études pour devenir prêtre, il se découvre une passion : l'histoire de l'art. « *Je me suis rendu compte que passer par une image était parfois plus simple pour parler de spiritualité qu'un long discours, car l'image parle d'elle-même* », explique-t-il. En complément des cours du séminaire, il décide donc de suivre des études dans cette discipline et se spécialise dans le lien entre peinture et spiritualité. Deux sujets en particulier attirent son attention : la peinture de Claude François, plus connu sous le nom de frère Luc, un franciscain du XVII^e siècle, et les vitraux patriotiques. « *Après la Première Guerre mondiale, de nombreux vitraux représentant le Christ, la Vierge ou les saints consolant les blessés sur les champs de bataille ou emmenant les âmes des soldats morts ont été posés*

dans les églises. Ces représentations sont intéressantes, car elles mêlent mondes militaire et religieux. Derrière chacune d'entre elles, j'ai pu découvrir des histoires familiales touchantes. Un peu comme un gendarme, je mène une enquête pour trouver la petite histoire derrière la grande. »

Devenu franciscain après avoir été ordonné prêtre en 1992, c'est justement dans la gendarmerie que le père Danel prend ses fonctions d'aumônier militaire en 2008. Un souhait qu'il réa-

« A Tessalit, durant Serval, je n'ai jamais autant ressenti d'attente de la part des militaires. »

lise par fidélité à la mémoire de son père, après la mort de ce dernier. « *À l'âge de 17 ans, il avait rejoint la France libre et combattu au sein du 4^e régiment des tirailleurs tunisiens. Il en était resté profondément militaire. C'était donc une évidence pour moi de reprendre d'une certaine manière le flambeau.* » Dans la caserne de Villeneuve-d'Ascq, il découvre son nouveau rôle : « *L'aumônier tient une place très particulière dans le monde militaire, il porte un uniforme, mais n'a pas de place dans la hiérarchie, il a un grade, mais, en même temps, il a le grade de celui qui il parle. C'est une des personnes à qui l'on peut se confier, comme le psychologue ou l'assistant social. On n'est jamais trop nombreux à s'occuper des gens.* »

Changement de décor en 2010, direction l'Afghanistan. Sa première opéra-

tion extérieure est « *un choc* ». Basé à Kaboul, il se déplace avec casque lourd et gilet pare-balles sur tous les camps où se trouvent des militaires français, découvre une autre armée, officie pour les célébrations religieuses lors des huit décès qui surviennent pendant ses six mois de présence là-bas.

En 2013, il part pour le Mali : l'opération Serval vient d'être déclenchée. Il se partage entre Bamako et Gao. Puis il arrive à Tessalit, où le général Barrera, commandant la composante terrestre de Serval, le demande auprès de ses hommes. « *Je n'ai jamais autant ressenti d'attente de la part des militaires, se souvient le père Danel. Très marqués par les combats, ils avaient besoin de parler de ces camarades qu'ils avaient vu mourir ou de ces en-*

fants soldats qu'ils avaient trouvés en face d'eux. Ils se posaient des questions sur le sens de la vie. "Pourquoi suis-je vivant, padre ?" "Pourquoi moi et pas mon camarade ?" "Est-ce Dieu qui m'a protégé ?" Là, il faut savoir être à l'écoute et soutenir. » Le général Barrera confirme : « *Par sa simplicité, sa foi profonde et sereine et son œil bienveillant, il nous a aidés à surmonter les horreurs de la guerre. Avant les départs au combat, les gars venaient prendre les médailles ou les croix qu'il distribuait volontiers. Ils ressentaient le besoin d'avoir un lien spirituel face à la mort...* » Aujourd'hui, le père Danel s'apprête à repartir, en Côte d'Ivoire cette fois-ci. Il y poursuivra sa mission qu'il résume ainsi : « *Être aumônier militaire, c'est avant tout être avec.* » ■

Laetitia Perier



©EMAVECPAD

Le père Jean-Jacques Danel en six dates

1959 | Naissance à Jeumont, Nord

1986 | Entrée au séminaire

1992 | Ordonné prêtre

2008 | Devient aumônier militaire dans la gendarmerie

2010 | 1^{re} opération extérieure en Afghanistan

Février-mai 2013 | 2^e opex au Mali



Indochine française, Annam, octobre 1951

Des enfants eurasiens à l'orphelinat tenu par les sœurs de la Sainte-Enfance.

©ECPAD

Orphelins d'Indochine

En quête de racines

Séparés de leur mère vietnamienne, non reconnus par leur père militaire français, 4500 enfants eurasiens ont été rapatriés en France après la guerre d'Indochine. Soixante ans plus tard, certains s'adressent au Service historique de la Défense pour connaître leur filiation...

Madeleine, Jean-Pierre, Suzanne... ces orphelins eurasiens mènent tous la même quête : ils recherchent l'identité de leur père, militaire pendant la guerre d'Indochine. Leur histoire est celle de milliers d'enfants nés dans cette partie de l'ancien empire colonial, d'une mère vietnamienne et d'un père « légalement inconnu présumé français ». Dès le début de la présence française en Indochine, au XIX^e siècle, les hommes français – fonctionnaires, commerçants et militaires – se « rapprochèrent » de la population locale. De ces unions passagères ou plus durables naquirent les premiers métis eurasiens et africains. Pendant la guerre d'Indochine (1946-1954), la présence d'un important corps expéditionnaire d'Extrême-Orient accrut le nombre des naissances de ces enfants métis. Si certains sont reconnus par leur père, la plupart d'entre eux ne le sont pas. Est alors mentionnée sur leurs papiers d'identité la formule « né de père légalement inconnu, présumé français ». Au terme de leur séjour, ces militaires repartent en métropole, abandonnant dans la majorité des cas leur famille indochinoise. Les mères, devant la difficulté à élever ces enfants dans une société qui les rejette, font alors le choix de les confier dès leur plus jeune âge à la Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine (Foefi), une association

philanthropique dont le but est d'apporter à ces enfants une instruction et un avenir professionnel, afin de les assimiler à la société française.

Départ pour la métropole

1954. La défaite de Diên Biên Phu et les accords de Genève mettent un terme à la guerre d'Indochine. La France s'engage à évacuer au plus vite ses troupes. Quid de ces orphelins eurasiens ? La Foefi, avec le soutien de l'État, décide de les « rapatrier » en métropole. Pour ce faire, il est demandé aux mères indochinoises de

signer un acte d'abandon. En moins de six mois, entre 4500 et 5000 enfants embarquent alors à bord d'avions et de bateaux à destination de la France, où ils seront placés dans 700 établissements laïcs et religieux. Dès leur arrivée, tout est fait pour montrer aux métis qu'ils doivent tourner une page de leur vie. Il leur est interdit de parler vietnamien sous risque de punition et les frères et les sœurs sont séparés pour faciliter leur intégration. Soixante ans plus tard, les cicatrices de ces orphelins sont encore présentes. La souffrance de la séparation d'avec leur

mère est toujours aussi vivace, et la quête du père militaire, de frères ou de sœurs, devient plus fréquente.

À Vincennes, au Service historique de la Défense (SHD) ils trouvent une aide précieuse en la personne de l'adjudant-chef Philippe Lafargue, qui les épaula dans leur quête du père. Quotidiennement, cet archéologue militaire mène des recherches historiques méticuleuses dans les archives de la Défense pour apporter des renseignements à des chercheurs, des scientifiques ou des particuliers. Depuis quelques années, il reçoit des demandes d'orphelins eurasiens qui tentent d'identifier leur père. « *Ces personnes ne cherchent pas à obtenir un dédommagement, ou un quelconque héritage. Ce qu'elles recherchent, c'est un nom, une photo et une tombe pour se recueillir.* » Julie a été l'une des pre-

« Ces personnes ne cherchent pas à obtenir un quelconque héritage. Ce qu'elles recherchent, c'est un nom, une photo et une tombe pour se recueillir. »

mières à venir solliciter l'adjudant-chef. Son père est un orphelin eurasiens. Elle recherche l'identité de son grand-père militaire. « *Il était important pour moi de retrouver mes racines pour donner de la perspective à ma vie d'adulte* » confie-t-elle. Elle dispose d'une photo, d'un nom et d'un indice : il aurait servi dans un régiment de ravitaillement à Touran en 1952. « *J'applique toujours la même méthodologie quand je commence une enquête, explique l'adjudant-chef. Je dresse le portrait-robot de la personne. Puis je recherche, je compare, et je croise les informations que je trouve dans les* ■■■

■■■ archives militaires. Dans ces affaires de filiation, je n'ai pas le droit à l'erreur. L'enjeu est trop important. » Au terme de ses recherches, l'adjudant-chef a réussi à identifier un sergent de la 707^e compagnie de ravitaillement en essence et informe Julie de sa découverte. À elle maintenant de faire les demandes auprès des archives pour consulter le dossier militaire de son grand-père.

Découvrir sa famille française

Passionné, l'adjudant-chef poursuit cependant ses investigations auprès du musée du Service des essences des armées. Il découvre alors que le grand-père de Julie est décédé en 1990 et retrouve son grand-oncle, un ancien militaire ayant lui aussi fait campagne en Indochine. « Un matin, mon téléphone sonne, se rappelle Julie. Une voix féminine me dit : "Bonjour je suis ta tante." J'avais enfin une famille française. C'était comme si j'avais réussi mes examens ! J'avais accompli pour mon père un de ses souhaits les plus chers. Il pouvait désormais se recueillir dignement sur la tombe de son père, en tant que fils reconnu par les siens. »

En 2011, l'adjudant-chef Lafargue doit résoudre une nouvelle affaire, mais cette fois-ci

beaucoup plus complexe. « Un après-midi, une femme vient me voir. Née de père légalement inconnu, présumé français, Madeleine est à la recherche de l'identité de son géniteur depuis une trentaine d'années. Les seules informations dont elle dispose sont un grade, lieutenant-colonel ; une fonction, gouverneur de Hué ; et un régiment, le 72^e génie de Terre. » La tâche s'avère difficile, mais l'adjudant-chef accepte de mener les recherches pour aider Madeleine dans sa quête. « J'ai essuyé de nombreux échecs dans mes démarches auprès des administrations pour trouver l'identité de mon père, explique Madeleine. Le fait que l'adjudant-chef me dise qu'il m'aiderait a été pour moi un véritable soulagement ! » Méthodiquement, Philippe Lafargue se lance dans cette nouvelle recherche, essaye de dresser le portrait-robot de ce militaire. Il consulte les journaux de marche et des opérations, les dossiers militaires, compare les fonctions, les dates de séjours en Indochine... Petit à petit, les morceaux du puzzle s'assemblent et il reconstitue la vie de ce père militaire haut gradé en Indochine. Grâce à l'adjudant-chef, Madeleine découvre le nom, la photo et même la tombe de ce père si longtemps recherché.

« Quand l'adjudant-chef Lafargue m'a révélé qui était mon père, je me suis sentie vivante, entière. Enfin j'avais un nom, une identité, témoigne-t-elle. Lorsque j'étais enfant, quand on me demandait qui était mon père, je répondais que c'était un militaire mort à la guerre. Cette formule était confortable. Cela le rendait héroïque. Je n'ai jamais raconté mon histoire à mes enfants. Cela me faisait trop mal. J'ai trouvé que j'avais assez souffert comme ça, sans leur donner cette souffrance en héritage. Ce n'est que maintenant, après que l'adjudant-chef Lafargue a retrouvé mon histoire, que j'ai pu enfin leur en parler. »

Carine Bobbera

Pour aller plus loin

Livre :

De père légalement inconnu
de Françoise Cloarec, éd. Phébus.

Documentaires :

Inconnu, présumé français
de Philippe Rostan, France, 2009
Né sous Z de Frédérique Pollet Rouyer,
France-Belgique, 2010

Saigon, 2 février 1956. Départ du **Raymond Poincaré**, qui rapatrie en France des enfants.



© ECPAD

Offre sélectionnée par



Résultat 2014: 3,20% net*

Préparez votre avenir, avec une épargne

sécuritaire et performante



Pour en savoir plus, rendez-vous sur gmpa.fr

Pour la réalisation de vos projets, Épargne Retraite 2 vous permet de constituer à votre rythme une épargne solide et disponible à tout moment.

- ◆ Des frais de gestion annuels faibles : 0,36 % sur le fonds garanti en euros (Actif Cantonné ASAC)
- ◆ Frais sur versements dégressifs : de 2 % à 0,90 %

Disponible en version multisupports avec Épargne Retraite 2 Plus

- ◆ Le Fonds Euros garanti
- ◆ 48 supports en unités de compte**
- ◆ 4 arbitrages annuels et options d'arbitrages automatiques gratuits
- ◆ RUIHQMVRQV / GH JHMVRQ SRXUYRXV VIP SQJHJOD YLH HMVSRVP LVHJOD JHMVRQ ; CQCFIqUH GH YRWH pSDUJ GH

Contrats à nouveau primés en 2013 et 2014



7DX[DQK-HOBH SDUWASDURQ DX[Ep Qp zFHV GK IRQGV HQHXURV QHVBH IUDV / GH JHMVRQ KRLV SUp @YFP HQW VRFIDX[/ HV SHURIP DQFHV SDVpHV GH SUpMU HQVSDV GHV SHURIP DQFHV IXWUHV
 7RXVQHMUMVP HQVXUGHV VXSSRUW HQXQV GH FRP SIM FRP SRUW GHV UWTXHV ; CQCFIUV / QVXUHXUGH J DUDQMSDV @ YDQXUGHV XQV GH FRP SIM FHOB FLSPXQGV VHV VRXP UHJ
 GHV AXFMDURQV ; @ KDXVH FRP P HJ @ EDLVH HQ IRQFURQ GH @ YRQVRQ GHV P DUFpV ; CQCFIUV
 & RQDQV @ DVAUXDQFH YLH VRXVUW SDU\$ 6\$ & DXSLV @ @ CQ TXLDSSRUW @ V J DUDQHV VHFKQTXHV HW ; CQCFIqUH Vp @ FURQpV SDU@H* 0 3\$ & RXUWU* HMVRQDULH) \$3 (6 ' UHXVRQ
 6\$ 6 GH & RXUWU H DX FDSUDQVRFDOGH ¼ 1 2 5, \$6 5 & 6 3 DUV % 6 UHW = * DUDQHV ; CQCFIqUH HVDVXUDQFH GH
 UHVSQVDELQV FLYOH SURHMVRQGH @H FRQFURP HV DX[DUV @V / HW GX & RGH GHV DVAUXDQFH





MISTRAL, TONNERRE, DIXMUDE, Les BPC de la Marine nationale

BPC : trois lettres pour des navires résolument innovants de la Marine nationale. Admis au service actif entre 2006 et 2012, le *Mistral*, le *Tonnerre* et le *Dixmude*, les trois bâtiments de projection et de commandement français, ont pour principale mission de soutenir, au sein d'une force navale, des opérations terrestres ou aéroportées. Cet album est le premier qui leur soit consacré. On y découvre l'étonnante polyvalence de ces bâtiments qui embarquent des engins amphibies, des unités blindés et des commandos, qui se transforment au gré des missions en navire-hôpital, en poste de commandement pour un état-major interarmées, ou encore en porte-hélicoptères d'assaut mettant en action une vingtaine d'appareils. Un ouvrage qui invite le lecteur à appareiller à bord d'un BPC et à découvrir l'étendue de ses missions.

Luc-Christophe Guillem, éd. SPE Barthélémy, 223 p., 39 €

L'ENCYCLOPÉDIE MONDIALE DES BATEAUX SOUS-MARINS

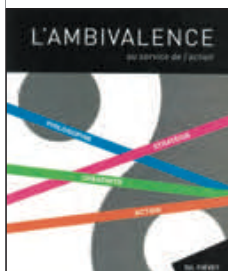
Au début du XIV^e siècle, Guido da Vigevano, médecin de cour mais aussi physicien ingénieux, dessine pour le roi de France Philippe VI de curieuses machines : voiture propulsée par un moulin à vent, char blindé, mais aussi cet étrange « bateau plongeur » lesté de barriques et manœuvré par des roues à aubes. Dans un carton à dessins, l'aventure des sous-marins venait de commencer. Cette encyclopédie est la première dans l'histoire de la littérature maritime à recenser l'intégralité des submersibles construits ou imaginés depuis da Vigevano. Sous-marins roulants, sous-marins porte-avions... tous ces projets sont aussi précisément décrits que les nombreux « bateaux noirs » des puissances maritimes. Un ouvrage exceptionnel, en trois tomes, qui achève un travail de plus de trente ans.

Jean Dessoly, éd. Des auteurs des livres, 3 vol., 1956 p., 238 €



L'AMBIVALENCE AU SERVICE DE L'ACTION

Notion clé du taoïsme, l'ambivalence – qui caractérise l'union ou la présence simultanée de deux attitudes ou de deux sentiments opposés – constitue l'un des aspects fondamentaux de la démarche stratégique. Comment tirer parti de l'ambivalence pour planifier une action ? Comment l'intégrer à un schéma tactique pour surprendre et gagner ? Ancien officier général et professeur de stratégie, Gil Fiévet



puise dans l'histoire des pensées occidentale et orientale, ainsi que dans l'histoire militaire, les nombreux enseignements de l'ambivalence. Une réflexion qui s'adresse aux managers et, plus généralement, à tous ceux qui souhaitent se familiariser avec les arcanes de l'analyse stratégique.

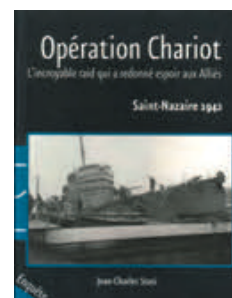
Gil Fiévet, éd. Prevor International, 171 p., 25 €



LA RÉPUBLIQUE

Les éditions Fleurus publient depuis de nombreuses années des imageries pour la jeunesse. Leur dernière parution, *La République*, est un véritable petit manuel illustré d'éducation civique pour les enfants du primaire et du collège. Les fondements et les symboles de la République, l'organisation des institutions, les rôles respectifs du Président, du Premier ministre et du Parlement, le vote de la loi, ou les pouvoirs du maire sont expliqués de façon simple sur chaque double page. Construit sur l'équilibre du texte et de l'image, cet album clair et efficace permet aussi aux jeunes lecteurs de comprendre ce que peut signifier défendre la liberté, protéger l'égalité et renforcer la fraternité. Une nouvelle imagerie indispensable.

J. Delaroche, J.-C. Bauer, J.-P. Albert, S. Ayadi-Takerkart, coll. La grande imagerie, éd. Fleurus, 29 p., 6,95 €



OPÉRATION CHARIOT, L'incroyable raid qui a redonné espoir aux Alliés

Le 26 mai 1941, l'amiral britannique John Tovey sait que la bataille sera décisive. Le *Bismarck*, le plus puissant des cuirassés allemands vient d'être repéré au nord-ouest de Brest. Tovey engage contre lui toute une armada, pas moins de deux porte-avions, huit cuirassés... Le lendemain, le *Bismarck* a coulé et l'Angleterre respire. Mais, le 16 janvier 1942, le sosie du *Bismarck*, le *Tirpitz*, sort discrètement de son port d'attache pour se tapir dans l'un des nombreux fjords norvégiens. Churchill blêmit. À défaut de pouvoir localiser ce revenant, l'opération Chariot est décidée : un incroyable coup de main des commandos britanniques pour saboter, à Saint-Nazaire, la seule cale de radoub suffisamment vaste pour accueillir le *Tirpitz* loin de ses bases. Un épisode méconnu et passionnant de la Seconde Guerre mondiale, raconté dans un style vivant et alerte.

Jean-Charles Stasi, éd. Coop Breizh, 269 p., 16 €

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE



www.boutique.ecpad.fr

une gamme complète de produits culturels



